Le Courrier de Montmagny

Organe du comté de Montmagny

74e année. — 5 sous le numero. | MONTMAGNY, VENDREDI, LE 24 JANVIER 1958 | No 42

Appel nominal: demain

Le Conseil de Ville se représente "in corpore"

Sept nouveaux candidats en lice?...

L'Appel nominal ayant lieu demain (samedi, le 25 janvier), à deux heures précises à l'Hôtel de Ville, nous publions ci-après la liste des nouveaux candidats en lice. A l'heure où nous écrivons ces lignes (2 h., vendredi après-midi), on compte sept nouveaux candidats, mais d'ici demain à l'heure "H" la liste risque de s'allonger vu que la population de certains quartiers est encore à la recherche de candidat digne de ce nom.

Tous les échevins sortant de charge se représentent avec, bien entendu à leur tête Son Honneur le Maire Louis-O. Roy. Ce sont, nous le rappelons: M. Adolphe Corneau, Hervé Vézina, Robert Morin, André Bernatchez, Louis-F. Fournier, Patrice Corriveau et Arthur Lacroix. Le maire n'a pour le moment aucun adversaire, ni d'ailleurs M. Adolphe Corneau et M. Robert Morin.

Les nouveaux candidats sont M. Léo Laberge qui se présente contre M. Hervé Vézina; M. Laurent Paquet qui se présente contre M. André Bernatchez; MM. Maurice Fréchette et Roméo Caron contre M. Louis-F. Fournier; MM. Raymond Paré et Armand Gaudreau contre M. Patrice Corriveau et enfin M. Auguste Labonté contre M. Arthur Lacroix.

Notre Conseil restera-t-il tel qu'il est ou au contraire subira-t-il d'importants changements? Il semble bien difficile d'établir un pronostic, mais il serait quand même étonnant que le Conseil soit réélu en bloc pour un autre terme de trois ans.

Il est possible également que certains candidats que nous nommons ci-dessus se retirent d'ici demain; mais ces renoncements ont toutes les chances de se voir remplacés par de nouvelles candidatures encore inconnues.

Echos du Palais de Justice

Un individu de Ste-Anne-de-la-Pérade a été condamné à une amende de $50 plus les frais pour vitesse excessive.

Un individu de Ste-Louise a payé une amende de $50 et les frais et s'est vu infliger une interdiction de conduire de 3 mois pour facultés amoindries par l'alcool, au volant, bien entendu !

Un individu de Ste-Perpétue a été condamné à 8 jours de prison pour vol. Le même personnage a dû payer une amende de $50 plus les frais et s'est vu infliger une interdiction de conduire pour 3 mois pour facultés amoindries par l'alcool. Le même toujours, pour avoir troublé la paix dans un restaurant a été condamné à une amende de $10 et les frais ou 8 jours de prison. Il a également dû payer une caution de paix de $100 ou, à défaut, il purgera un mois additionnel de prison.

Deux individus de Ste-Perpétue ont été condamnés à $10 d'amende et aux frais ou à huit jours de prison, ainsi qu'à une caution de paix de $100 ou, à défaut, un mois de prison additionnel, pour avoir troublé la paix dans un restaurant.

AU CONSEIL DE VILLE

Le Conseil de Ville de Montmagny s'est réuni le 20 janvier dernier, à 8 h. 30, en séance spéciale afin d'homoguer la liste des électeurs.

Attendu que la dite liste des électeurs municipaux pour les différents quartiers de la Ville de Montmagny a été déposée le 17 décembre 1957.

Attendu qu'un Avis Public de son dépôt a été donné par le greffier le 17 décembre 1957.

Attendu qu'aucune plainte par écrit n'a été portée contre les dites listes, dans les délais prévus par la loi, il a été proposé par l'échevin A. Corneau, secondé par l'échevin Patrice Corriveau, que la liste des électeurs municipaux soit considérée en vigueur, à compter du 17 janvier 1958 qui est le 31ième jour après le 17 décembre 1957, date de la publication de l'avis donné de son dépôt.

Puis, sur proposition de l'échevin Louis-F. Fournier, secondé par l'échevin Lacroix, le Conseil prie la Commission municipale de Québec de bien vouloir donner son approbation à un emprunt temporaire jusqu'à concurrence de $25,000.00 pour payer les dépenses ordinaires en attendant la perception de la taxe 1958.

D'autre part, le Conseil autorise conjointement Son Honneur le Maire Louis-O. Roy et le trésorier, M. Raymond Boulet, à emprunter temporairement pour et au nom de la Ville de Montmagny, la dite somme de la Banque Provinciale du Canada avec intérêt à un taux n'excédant pas 5½% sur réception de la lettre d'autorisation.

Enfin, sur une proposition de l'échevin Robert Morin, secondé par l'échevin André Bernatchez, le Conseil passe la résolution que la Ville de Montmagny approuve et endosse la Semaine Nationale de la Santé du Canada, en collaboration avec les Services de Santé et d'Education, à travers le Canada, et recommande la collaboration entière de tous les groupes et associations durant cette Semaine de la Santé.

Le Conseil a également liquidé les comptes, les lettres et autres communications courantes.

La bibliothèque de Montmagny

Les délégués chargés de représenter les différentes associations de Montmagny, se sont réunis de nouveau, mardi dernier, afin de régler différents points importants se rapportant à l'organisation de la Bibliothèque de Montmagny et d'élire le bureau de direction qui s'occupera de son administration.

Une question très importante qui avait été discutée lors des dernières assemblées a enfin été réglée. Il s'agissait du local pour lequel plusieurs suggestions avaient déjà éte écartées pour différentes raisons. Des démarches faites auprès de Monseigneur Albert Painchaud, afin d'obtenir une salle dans le soubassement se sont révélées fructueuses. La Bibliothèque de Montmagny sera donc située dans la salle du soubassement située sur la rue de l'Anse, au nord et ce jusqu'à ce qu'un nouveau poste définitif soit trouvé. Durant l'été, les livres seront probablement déménagés dans le gymnase de l'Ecole Beaubien afin de la rendre plus accessible aux enfants qui fréquenteront le terrain de Jeux Richelieu, surtout durant les journées pluvieuses de l'été, apportant ainsi un intérêt de plus au terrain de jeux durant ces jours où il est difficile de s'amuser à l'extérieur.

Un rapport des montants actuellement promis et qui seront recueillis prochainement, a contribué à redonner espoir à ceux qui, par hasard, auraient pu douter de la bonne marche du mouvement et de l'appui qu'il reçoit. En effet, la Commission scolaire de la ville a voté un montant de $500. lors d'une récente assemblée, alors que la Ville de Montmagny acceptait, à sa dernière séance du conseil, d'octroyer une somme de $300. D'autres associations telles que l'Association des "Parents Educateurs", La Ligue Catholique Féminine, les Filles d'Isabelle, les Chevaliers de Colomb, l'Amicale du Couvent et l'Amicale du Collège, le Club de Raquetteurs "Le Bûcheron", Le Cercle des Fermières, Les Jeunesses Musicales, la Société St-Jean-Baptiste, le Club Rotary et le Syndicat du Textile, ainsi que Les Editions Marquis, Ltée, ont ajouté leurs contributions, pour former un montant appréciable de $1,290., ce qui marque un départ très encourageant, et pour les organisateurs et pour les lecteurs qui bénéficieront de plus de livres que l'on aurait d'abord pensé pouvoir leur offrir.

Le but principal de l'assemblée était cependant, d'élire un bureau de direction; cet item paraissait vouloir causer quelques problèmes car les personnes présentes à l'assemblée occupent déjà des fonctions assez importantes au sein des organisations qu'ils représentaient. M. Albert Dubé, qui est également président de l'Association des Parents-Educateurs, a été élu président de la Bibliothèque, et ce sur l'approbation de tous. M. Henri Carbonneau sera le vice-président tandis que Mlles Josette Méthot et Denise Marquis seront respectivement trésorière et secrétaire. Le Révérend Frère Joseph-Eugène, du Collège Sacré-Coeur et M. Pierre C. Després ont été nommés directeurs.

Le succès a couronné les efforts de plusieurs agents de la compangie Canadian General Electric, division du Québec, dans la forme d'un voyage à Tampa, en Floride, par Air Canada. On aperçoit ci-haut les gagnants d'un concours de ventes au moment de leur embarquement à l'aéroport de Montréal, accompagnés de leur épouse et de quelques représentants de la compagnie General Electric. On aperçoit en particulier M. et Mme René Samson, de Montmagny. (Photo Air Canada).

"DROIT et JUSTICE"

Le COURRIER DE MONTMAGNY

Organe du comté de Montmagny

LES HEBDOMADAIRES DE LANGUE FRANÇAISE DU CANADA - 1936

1956 PRIZE WINNER CANADIAN WEEKLY CWNA NEWSPAPERS ASSOCIATION LITHO NEWSPAPER COMPETITIONS

Maurice Marquis, Directeur Gérant
Louise Marquis, Assistant-Directeur
Denise Marquis, Rédaction et administration
Michel Vidoudez, Rédaction, Service des Nouvelles
Lucien Blais, Service de Publicité
Membres de la CWNA, de l'Association des Hebdomadaires de Langue Française du Canada, de la Key French Weekly et de l'A.B.C.

AUDITED PAID CIRCULATION ABC

Imprimé aux EDITIONS MARQUIS, LTEE, Imprimeurs - Editeurs, — Rue Saint - Thomas Montmagny, Que. -- Tél.: 37 — Autorisé comme matière postale de deuxième classe.
Abonnement: Canada $2.00 et Etats-Unis $2.75 par année

EDITORIAL

Des changements s'imposent...

Samedi, le 25 janvier, ce sera le jour de la mise en nomination des candidats pour élire un nouveau conseil qui, durant les trois prochaines années, aura à diriger les affaires de la ville.

Maintes fois, nous sommes intervenus, au cours des trois dernières années, afin de faire rectifier des décisions qui frustraient les intérêts des contribuables et nous sommes parvenus à certaines occasions à faire rescinder des résolutions prises par le conseil. Nous sommes cependant assurés que les décisions malencontreuses qui avaient été prises par le conseil à des occasions n'auraient sûrement pas été les mêmes et les contribuables avaient eu à coeur d'assister plus fréquemment au séances du conseil an de se renseigner sur la façon dont notre ville était administrée.

Combien de fois on est venu nous voir pour que nous nous chargions, par la voix du journal, de régulariser une situation en la portant à la connaissance des contribuables. On aurait dit, à ce moment là, que le journal était celui sur qui toute la tâche retombait; on comptait sur lui pour suivre pas à pas les membres du conseil, mais en retour, avons-nous reçu l'appui nécessaire en ces occasions ? On se lasse de tout et l'apathie des gens est l'un des pires obstacles à l'avancement et à la bonne administration d'une ville; cette pathie paralyse même les plus actifs car ne se sentant pas appuyés, ces derniers se voient dans l'obligation de se retirer parce qu'ils en ont assez de se débattre seuls. A force d'entendre la majorité qui se désintéresse des affaires municipales, dire que "ça ne sert à rien", on en vient à cette prise de position. Si cette apathie était secouée et remplacée par un courant de lutte pour le bien, on en arriverait sûrement, par un travail d'équipe, à faire quelque chose de bien.

Depuis plusieurs années, une administration qui n'a fait qu'à sa volonté évolue devant nous. Ceux qui, parfois ont tenté de prendre la part des contribuables se sont heurtés au favoritisme et aux irrégularités dont semblaient être friands la majorité des membres du conseil qui administrent nos intérêts depuis trois ans et plus. Depuis ce temps également, des échevins non-qualifiés pour diriger les affaires municipales ont siégé sans la moindre préoccupation sinon celle de soigner leurs intérêts ou ceux de leurs amis. Le bilan, le budget, tout ceci était à leurs yeux, sans importance; et on aurait dit que plus les irrégularités s'accumulaient, plus les contribuables désiraient oublier qu'une administration municipale existait, sans s'apercevoir que l'argent que l'on dépensait à tort et à travers était celle des payeurs de taxes. La taxe de vente de 3 pour cent est venue s'ajouter aux revenus de la ville, mais cet argent a été également distribué sans tenir compte d'un budget qui aurait amené une réduction de taxes s'il eut été bien équilibré.

Nous n'avons aucunement l'intention de prendre une part active à la présente lutte municipale; c'est aux contribuables à décider du choix des candidats qui devront les représenter et administrer leurs intérêts. Le temps est venu, s'ils ne sont pas satisfaits de la présente administration, de choisir un nouveau conseil. Le 1er février passé, il sera malheureusement trop tard pour revenir sur une décision rectifiée par un vote.

Nous sommes d'avis qu'une équipe nouvelle ne nuirait sûrement pas, car nous sommes presque assurés que ce serait un bien général pour la ville. Trois ans c'est peut-être vite passé, mais ces trois années peuvent aussi sembler bien longues si nous nous apercevons que nous nous sommes trompés une fois de plus.

Chaque contribuable, dans son quartier, doit prendre conscience des responsabilités qui lui incombent en donnant, le 1er février prochain, un vote dont il n'aura pas à se repentir. Le temps est venu, s'ils ne sont pas satisfaits de la présente administration, d'élire un nouveau conseil. Le jour de la votation chacun devra mettre de côté les égards aux petites faveurs qu'il aurait pu retirer; d'ailleurs, ce ne sont pas des faveurs mais plutôt un dû en retour des taxes que chacun paye. L'administration municipale, quand elle est bien dirigée a à coeur de faire justice à tout le monde; les petites faveurs ne sont donc pas la preuve d'une bonne administration puisqu'elles sont accordées par un ou plusieurs membres du conseil dont le but est de s'attirer surtout des votes qui ne deviennent alors un simple jeu de favoritisme.

M. M.

VRAIMENT

L'opinion publique s'émeut de plus en plus au Canada devant le chômage causé par les produits étrangers ouvrés dans des sweat shops, par des mains idiotes, et qui font une concurrence désastreuse aux manufacturiers canadiens confrontés par les hauts salaires et une protection tarifaire clairement insuffisante. Récemment, des confrères ont souhaité "que le Gouvernement (d'Ottawa) examine attentivement la situation pour éviter qu'elle se propage". Le fait est qu'elle s'est déjà pas mal propagé au pays, dans ce pays nôtre où l'industrie libre, qui a fait notre progrès, a besoin justement de ce "protectionnisme" suspecté par d'aucuns, où l'entremise privée, qui nourrit, et bien, nos ouvriers, ne peut continuer dans ce rôle salutaire si le "free trade" laisse, à la frontière, les portes grand ouvertes aux marchandises étranagères favorisées par les traités, mal équilibrés, de GATT. Nos gouvernants devront bien, un jour ou l'autre, en prendre leur parti et se résigner au protectionnisme qui prend de plus en plus, quoi qu'on en dise, visage de sauveteur, s'ils désirent vraiment voir le chômage diminuer. Nous avons connu, de par le Commonwealth, tant d'expériences hasardeuses de toutes sortes sur le terrain économique, entre autres la socialiste, que nous ne devrions pas hésiter aujourd'hui, dans nos propre murs, à nous défendre par la mesure, qui a fait, elle, ses preuves d'excellence, de la bonne protection tarifaire.

—o—

L'augmentation du chômage cet hiver a un sens encore plus profond que plusieurs Canadiens ne se l'imaginent. Elle signifie plus qu'un ralentissement de l'activité économique. En fait, c'est une partie du prix que nous devons payer pour la confiance excessive placée dans les importations aux dépens de notre propre industrie manufacturière, confiance si accentuée au cours des deux ou trois dernières années. Le manufacturier étranger a été le bénéficiaire substantiel de nos colossales dépenses d'achat. Par conséquent, au cours des dernières années, l'expansion de notre propre industrie manufacturière ne s'est pas faite au même rythme que celle de l'économie en général. D'autres industries, telles que la construction et les mines, se sont développées plus rapidement, bien qu'elles soient plus assujetties aux fluctuations saisonnières. Ces industries ont accusé le plus gros pourcentage d'augmentation dans l'embauchage au cours des cinq dernières années. Elles ont absorbé une part beaucoup plus grande de l'accroissement de la main-d'oeuvre que l'industrie manufacturière (et pourtant l'augmentation du revenu hebdomadaire n'a pas été tellement plus grande). En d'autres mots, la proportion de la main d'oeuvre travaillant dans les industries "saisonnières" a augmenté. Nous ne devrions donc pas nous surprendre outre mesure si les chiffres du chômage en hiver font un bond.

LETTRE A L'EDITEUR

M. le Directeur,
"Le Courrier de Montmagny",
Montmagny, P. Q.
Cher Monsieur,

A-t-on porté à votre connaissance que nous avons, dans le quartier ouest, un échevin dont les qualifications sont douteuses et que de plus, ce dernier aurait travaillé pour la ville avec une machine à creuser les fossés.

Pourquoi votre journal n'a-t-il pas dénoncé cet échevin alors que vous l'avez fait dernièrement pour la rue de l'Anse et la Rivière des Vases.

Est-ce que vous avez oublié que nous aimons suivre les nouvelles et ce qui se passe à l'Hôtel de Ville, depuis quelques mois cela nous manque. Mon frère qui reste en Abitibi me demande ce qui se passe vu qu'il n'y a plus de nouvelles.

Un contribuable
du Quartier Ouest.

N. D. L. R. — Cher monsieur, Ce n'est pas de nous écrire aujourd'hui qui changera ce qui a pu existé depuis trois ans au Conseil de ville. Vous aviez tout ce qu'il fallait dans la loi pour obtenir une disqualification mais vous ne vous en êtes pas servi.

L'occasion se présente maintenant par l'élection prochaine d'un nouveau Conseil de ville, de remplacer l'échevin dont vous semblez vous plaindre. Vous avez également l'alternative de faire une contestation le jour de la nomination, en la remettant entre les mains du greffier à 2 heures ce même jour où avant . Vous avez aussi le droit, cela si vous acceptez d'en faire les frais, d'avoir recours aux procédures pour faire appliquer l'amende imposable au cas dont vous faites allusion; dans ce même cas, vous pouvez obtenir une disqualification pour cinq ans.

Pour votre information, nous reproduisons ici une jugement rendu le 7 avril 1955, contre un échemin de St-Tite des Caps.

Doit être déclaré inhabile pour cinq ans tout conseiller qui bénéficie d'un contrat avec sa corporation

(Par Maurice LAPERRIERE)

L'article 3 du chapitre 214 des Statuts Refondus de 1941 stipule que tout membre d'un Conseil municipal qui sciemment, pendant la durée de son mandat, a ou a eu, directement ou indirectement, quelque part dans un emploi avec, sous ou pour le Conseil, ou qui tire quelque avantage d'un contrat avec la Corporation ou le Conseil dont il fait partie, est déclaré inhabile à remplir une contrôle du Conseil pendant l'espace de cinq ans.

C'est pourquoi, et malgré toute la sympathie que les honarables juges de la Cour du Banc de la Reine, en appel, ont pu avoir pour M. Albert Paradis, qui a soumis à leur attention un jugement de la Cour Supérieure du district de Québec, rendu le 7 avril 1955 et qui le déclarait inhabile à remplir la charge de membre du paroisse de St-Tite des Caps Conseil de la Corporation de la et cela pendant l'espace de cinq ans à compter du jugement, deux des trois présidents du Tribunal, les honorables juges J.-A. Gagné et Edouard Rinfret, donnent raison au demandeur-intimé, M. Emile Lachance de la même localité. L'hon. juge P.-C. Casey, se prononce en faveur de l'appelant.

M. Albert Paradis a soutenu que sur les instances du contremaître de la municipalité qui lui aurait représenté qu'il manquait de menuisier pour construire avec la célérité requise l'aqueduc que le Conseil avait été autorisé par règlement à établir dans une partie de son territoire, il s'engagea; travailla un certain temps et reçut la somme de $156.50. Il précise que ces travaux étaient payés non pas par toute la Municipalité mais par les contribuables de la zone dans laquelle la construction fut faite et à même les fonds recueillis au moyen d'une taxe imposée contre les contribuables de cette section de la paroisse seulement.

Les Tribunaux n'ont pas admis le plaidoyer "d'urgence". La preuve et les témoignages du contremaître, M. Philippe Tremblay et de l'ingénieur, M. Guillaume Piette, laissent au moins un doute dans l'esprit au sujet des dommages qu'aurait pu souffrir la Corporation si l'appelant n'avait pas consenti à fournir son aide comme menuisier, dit l'hon. juge J.-A. Gagné. "Il est même loin d'apparaître que personne ne pouvait le remplacer. Il n'y a certainement pas là une excuse pour le défendeur de s'être fait payer la somme qu'il reconnaît avoir reçue comme rémunération de son travail".

Interprétant le chapitre 214 des Statuts Refondus de 1941, l'hon. juge Gagné dit qu'il a pour but d'empêcher toutes manoeuvres frauduleuses et toute corruption dans les affaires municipales, et c'est ce qui explique la sévérité et la rigueur des textes adoptés. "Peut-être, dit-il, le législateur est-il allé trop loin, mais les tribunaux doivent appliquer la loi telle qu'elle est rédigée".

L'hon. juge Edouard Rinfret admet que l'intention du législateur en édictant le chapitre 214 était de prévenir les manoeuvres frauduleuses et la corruption, non pas de les réprimer. "Il a voulu (le législateur) que ne se produise pas une situation de fait qui puisse entraîner ou provoquer les manoeuvres frauduleuses et la corruption", a-t-il dit.

Puis il poursuit: "La législature ne semble pas avoir fait d'exception ni pour la bonne foi, ni pour la modicité de l'avantage ou du bénéfice reçu, ni pour l'urgence des travaux à exécuter".

Pour expliquer les motifs qui le poussent à donner raison à l'appelant, l'hon. juge P.-C. Casey dit que, dans le cas actuel, M. Paradis travaillait comme menuisier. Il était employé à raison de $1.00 l'heure; pas plus et peut-être moins que les autres menuisiers qui ont travaillé à ses côtés.

"Ce genre de contrat, dit-il, ne nous permet pas de conclure que l'appelant a eu un intérêt personnel opposé à ceux de la corporation, et pour cette raison, l'action du demandeur-intimé aurait dû être rejeté".

Dans cette cause, le demandeur-intimé était représenté par Me Jules Frémont, c.r., de l'étude Taschereau, Cannon et Frémont.

CE QUE NOUS AVONS TOUJOUS ADMIS

Lors de la dernière séance du Conseil, une preuve irréfutable met en évidence la politique du Conseil de ville actuel qui s'évertue à engager, au delà de ses moyens, le budget de la ville qui ne suffit plus à ces nombreuses dépenses extravagantes.

Une résolution a été passée au cours de la séance de lundi dernier sur une proposition de l'échevin Fournier secondé par l'échevin Lacroix, priant la Commission Municipale de Québec à autoriser un emprunt temporaire jusqu'à concurrence de $25,000. afin de couvrir les dépenses ordinaires en attendant la perception de la taxe de 1958. Ceci signifie donc que la ville n'a pas suffisamment de ses revenus, pour s'administrer elle doit donc empiéter sur l'année à venir pour couvrir les sommes qu'elle a dépensées.

Si la ville avait un surplus de $35,000 environ, comme l'indiquait son bilan de l'an dernier et qu'elle doit maintenant emprunter une somme de $25,000, ceci signifie donc que $60,000 ont servi à des dépenses non prévues dans le budget et commandées selon le bon plaisir des membres du Conseil municipal.

Nous avons déjà attiré l'attention des contribuables sur les anticipations des octrois du gouvernement et sur certains travaux dont la nécessité n'était pas urgente alors que d'autres endroits dont les travaux étaient indispensables en étaient privés.

La dernière séance du Conseil nous met devant un fait accompli, on se demande si les échevins Fournier et La croix connaissaient très bien la portée de cette résolution. Où sont donc passés les "soi-disants" surplus accusés dans le bilan de l'an dernier...

CANDIDAT DANS LE QUARTIER CENTRE

SIEGE No. 1

Comme plusieurs de mes concitoyens, je désire un changement à l'Hôtel de Ville de Montmagny. Une délégation de citoyens est venue me demander de me présenter comme échevin du Quartier Centre, siège No. 1. Je suis prêt à faire ma part.

Je me présente indépendant et je veux rester libre de mes décisions. Si le maire Louis-O. Roy était réélu, j'en serais content.

Je ne voudrais pas que les échevins sortant me fasse du blâme de me présenter, car s'ils sont devenus impopulaires, c'est de leur faute ; les erreurs de la rue de l'Anse et de la Rivière des Vases, ce n'est pas moi qui les ai faites.

Seul, un homme peut difficilement faire des succès, mais en coopération avec les nouvelles figures qui semblent vouloir se présenter à l'échevinage dans d'autres quartiers, je suis certain que nous pourrons faire de l'ouvrage beaucoup plus sérieux et durable.

J'ai rendu service à la Commission Scolaire durant neuf ans; je suis prêt à faire encore ma part à l'Hôtel de Ville, si les citoyens du Quartier Centre le veulent.

Mes hommages,

Léo LABERGE.

CANDIDAT DANS LE QUARTIER OUEST

SIEGE No. 3

Le sort en est jeté, je me présente candidat-échevin au siège No. 3 du Quartier Ouest. L'ancien maire, M. Louis-O. Roy, dont j'estime la franchise et la bonne humeur, m'avait plusieurs fois sollicité. Cette fois-ci, je me suis décidé sous les pressions de plusieurs concitoyens et compagnons de travail.

Je passe pour dire ma pensée bien crûment, c'est vrai, mais personne ne peut me taxer de manque de franchise et de sincérité.

Je veux bien qu'on sache que je me présente neutre et sans aucune couleur politique. Je veux coopérer, avec franchise, pour le bien général de la ville, avec les gouvernements et les autres autorités.

Ces années-ci, des échevins, pour leur faveur personnelle, ont changé les décisions prises au Conseil de Ville, c'est pour changer cela que je me présente. On doit être capable de faire de la besogne sérieuse à l'Hôtel de Ville, j'en donne en exemple, l'échevin Adolphe Corneau.

Ouvrier, je voudrais sauvegarder les intérêts des ouvriers, dans l'harmonie. D'aucuns vont trouver que je cumule les charges. Je n'ai pas demandé à être marguillier. Si je suis élu échevin, je demanderai au Président de la Commission scolaire de me remplacer.

Messieurs, si ma franchise et mon honnêteté vous inspire confiance, je vous remercie et j'ai confiance en vous.

Roméo CARON.

CANDIDAT DANS LE QUARTIER SUD

A la demande de plusieurs citoyens de mon Quartier, j'ai finalement consenti à me laisser porter candidat au poste d'échevin du Quartier Sud.

Plus que jamais, je veux rester indépendant de toute couleur politique, car j'admire un homme qui garde sa liberté de pensée et d'action. Je voudrais coopérer avec toutes les autorités gouvernementales, chaque fois que l'exigera le bien commun de notre Ville et de mes concitoyens.

Je serais heureux de travailler avec M. Louis-O. Roy, comme maire, à cause de sa personnalité bien représentative et de son bon jugement.

Un programme? Pour éviter du tâtonnage, Montmagny devrait avoir eu un vrai plan d'urbanisme, à réaliser sur une échelle de tant d'années et d'après les revenus. Ma principale influence voudrait être à cette réalisation.

Je serai pour de l'asphalte dans les rues, mais beaucoup moins sur les trottoirs.

Beaucoup d'étrangers admirent Montmagny avec ses industries nombreuses et variées. Elles ont été bâties par des hommes courageux et entreprenants. Le Maire et ses Echevins devraient sans cesse travailler à leur maintien et à eur expansion, par la coopération des groupements dans la paix et la compréhension réalisable.

Il ne faut pas démolir ce qui a été bien fait, mais il faut rejeter toutes combines et profits personnels, surtout bâtir des oeuvres sociales et matérielles, belles, solides et durables. C'est le signe de ma bonne foi.

Raymond PARE.

Décès de M. Joseph Gaudreau

A Montmagny le 12 janvier 1958 est décédé presque subitement M. Joseph Gaudreau à l'âge de 84 ans et 3 mois il était l'époux en première noces de feu Marie-Louise Minville et en seconde noces de Alice Morin.

Il laisse outre son épouse, ses fils Marius de Montréal, Gérard, Ovila, Lucien et Eugène de Montmagny; Jean Marie de Gaspé, ses filles Mme Henri Cloutier, Marie Reine et Mme Pierre Casault, Marie-Thérèse de Montmagny. Ses belles-filles Mme Marius Gaudreau née Clara Giroux, Mme Gérard Gaudreau née Rose Robin, Mme Ovila Gaudreau née Lucienne Bernatchez, Mme Lucien Gaudreau, née Yvette Robin, Mme Jean-Marie Gaudreau née Marguerite Poulin, ses gendres M. Emile Morin oe Chicoutimi, M. Henri Cloutier et M. Pierre Casault de Montmagny, ainsi que plusieurs petits enfants et arrières petits enfants.

Les funérailles ont eut lieu jeudi en l'église St-Mathieu en présence d'une foule cnsidérable de parents et d"amis.

Les risques de feu pour enfants

Les enfants peuvent être assez exubérants à cause de la joie et d'un peu de liberté additionnelle qui leur est accordée durant la saison d'hiver. Conséquemment, les parents doivent avoir l'oeil ouvert sur les agissements afin qu'ils ne s'exposent pas au danger du Sécurité de la province de Québec feu en jouant, dit la Ligue de feu, soit avec des allumettes ou des appareils électriques qui pourraient accidentellement mettre le feu à des cotonnades, à des papiers ou de la sciure très combustibles. Plaçons toujours les allumettes absolument hors de leur portée et si des jouets électriques leur ont été donné il faut assurer ces petits contre des chocs violents ou des brûlures graves. Des parents pourront juger de la disposition bonne ou mauvaise de ces appareils.

Retraite fermée

Les élèves des onzièmes années et les Finissants du Collège se rendaient dernièrement à la Maison des Retraites de Ste-Anne pour y suivre les exercices d'une retraite fermée. Tous ont été unanimes à proclamer les bienfaits d'une telle retraite.

Ils remercient très sincèrement la Direction du Collège de leur avoir facilité ce séjour ainsi que les Révérends Pères de leur dévouement et de leur accueil si paternel.

Ils profitent également de l'occasion pour offrir toute leur gratitude à l'Amicale du Collège qui a défrayé la majeure partie du transport par autobus ainsi qu'à MM. Pierre C.-Després et Jean - Paul Tremblay qui ont organisé le transport par voitures.

Un merci très spécial est adressé à MM. Rodolphe Després, Jos. Paradis, Jules Corriveau, Léo Laberge, Patrice Corriveau, Jean-Claude Fortin, Paul Paris, Jean - Guy Banville pour avoir conduit gratuitement les étudiants à Ste-Anne.

A toutes ces bonnes gens dont la collaboration a permi la réalisation de cette retraite, ils offrent le merci du coeur.

Pas d'alerte cette semaine

Pour la première fois depuis assez longtemps, nos pompiers n'ont pas été alertés une seule fois durant la semaine. Que les citoyens de Montmagny redoublent de prudence et essayent de passer une autre semaine sans qu'il y ait d'appels "Au Feu"!

SOIREE

VENEZ ENCOURAGER VOS ARTISTES LOCAUX EN ASSISTANT NOMBREUX A LA GRANDE SOIREE ORGANISEE PAR LA SOCIETE ST - JEAN - BAPTISTE DE MONTMAGNY, MARDI SOIR, LE 28 JANVIER, A 8 H. 30, A L'ECOLE BEAUBIEN. — ENTREE GRATUITE.

SOLUTION
CARDA
Foie, Reins, Digestion, Vessie.
Dans toutes les pharmacies.

MEMBER REFRIGERATION SERVICE ENGINEERS SOCIETY RSES WE DO IT RIGHT
SERVICE VENTE REPARATION
C.P. 1026 Tél.: 93
REFRIGERATION
Conrad Gaudreau Coin de la Gare et Collin, Montmagny.

Tél. : 93 C. P. 1026
CONRAD GAUDREAU
Serrurier Clefs de tout genre
Agent Bicycles: "Raleigh" "Robin Hood".
Coin de la Gare et Collin. — MONTMAGNY, P. Q.

A travers les comtés québecois

Soyons reconnaissants..

Nous qui sommes si soucieux de l'ordre et du respect de l'autorité, qui aimons tant notre bonheur songeons aussi à celui d'autrui et aidons tous ceux, quel que soit le nom qu'ils portent, qui travaillent à faire, des routes grandes ou petites, des endroit où règne toujours la sécurité.

Si la surveillance se fait étroite dans le cadre de notre cité, soyons-en reconnaissants à qui de droit car seule notre sécurité menacée en est la cause.

"Le Lingot"

Le sens social

Il importe donc de garder nos mouvements vivants, de les consolider, mais en même temps de faire un effort d'adaptation, voire une élimination des mouvements qui n'auraient plus leur place. Par-dessus tout, toutefois, l'éducation du sens social s'impose. Quand plus de citoyens seront animés de cette attitude à saisir et à réaliser ce qui favorise le bien commun, quand ils seront prêts à vivre non seulement pour eux mais pour les autres aussi, toute notre vie sociale se portera mieux et les cadres de nos associations nombreuses seront encore assez grands pour accueillir tous les dévouements.

"L'Echo du Bas St Laurent"

Menace à la sécurité

Le gaspillage de toutes sorte augmente le coût d'un produit ou d'un service et en rend la vente plus difficile. En fin de compte, il menace la sécurité de chaque employé, dont le travail dépend de la prospérité de la compagnie dont il est en fait partie intégrante.

Vigilance, ponctualité, économie, restent les trois mots d'ordre pour 1958. Ainsi, elle sera favorable à tous.

"L'Echo de Louiseville"

En écoutant Duplessis..

Il suffit, en effet, d'écouter parler M. Duplessis cinq minutes, n'importe où et n'importe quand, pour savoir qu'il cultive intensément et constamment l'arrivisme politique et la vénalité dans l'âme de tous ceux qu'il rencontre, publiquement ou privément.

"L'Avenir du Nord"

Shawinigan - Falls

Le Comité des Bills Privés de l'Assemblée Législative vient de sanctionner le changement: notre cité ne s'appellera plus SHAWINIGAN FALLS mais SHAWINIGAN tout court.

C'est l'aboutissement de quelques mois de lutte entre la Société St-Jean-Paptiste et les autres nationalistes d'une part et l'Association des Hommes d'Affaires de la Haute-Ville et leurs supporteurs, d'autre part. Le débat d'ailleurs avait eu des répercussions assez générales dans le public et deux clans s'étaient vite formés. Ce qui revient à dire qu'à l'issue de toute controverse il y a des heureux et des mécontents.

"La Voix de Shawinigan"

Un mot "A la mode"

Jamais n'a-t-on vu dans le Québec l'"éducation" être aussi "à la mode" dans nos journaux, associations, cercles gouvernementaux et autres.

En effet, il y eut bien dans le passé, plusieurs prises de conscience sur ce sujet, mais la plupart du temps, il s'agissait d'individus, de législateurs isolés ou d'associations particulières ou spécialisées dans ce domaine. Aujourd'hui cependant un concours de crconstance assez fortuit amène le "problème" de l'éducation, (car il s'agit bien d'un problème), en vedette dans l'esprit de presque toute l'élite de notre province.

Pour une fois, le gouvernement, les groupements d'hommes d'affaires, de professionnels, d'ouvriers et évidemment les groupements spécialisés, semblent vouloir synchroniser leur action en vue d'améliorer la situation de l'enseignement chez nous.

"Faits et Tendances"

Preuve de valeur

Mais si les journaux ont ainsi réussi à s'infiltrer dans tous les foyers, c'est qu'ils ont su présenter à leurs lecteurs une rétrospective complète de tous les évènements du monde et de ceux de la localité où ils publient leurs éditions.

"La Voix de l'Est"
Granby.

Un pied d'égalité

La Chambre de commerce a aussi suggéré la création d'un conseil des provinces. Un tel organisme pourrait certainement permettre aux provinces de faire équilibre au fédéral. En tout cas, cela aiderait à discuter sur un pied d'égalité avec Ottawa avec des plans et des suggestions étudiés et adoptés d'avance.

"Le Progrès de Valleyfield"

JE SUIS UN DE VOS VOISINS

L'assurance-vie est ma profession.
Puis-je vous être utile?
L.-P. FORTIN
3e Avenue — Tél. : 960
C. P. 1033
MONTMAGNY
SUN LIFE DU CANADA

L'ETAT DE LA NEIGE

Voici, selon les aimables données, recueillies par le bureau provincial de météorologie et communiquées par l'Office de publicité de la province de Québec, quel était, jeudi, l'état de la neige:

..Au Lac Beauport, la couche de neige atteignait 35 pouces; elle était de 25 pouces à Charlesbourg et Notre-Dame-des-Laurentides, de 24 pouces à Duchesnay et au Lac St-Joseph, de 31 pouces au Mont Ste-Anne, de 38 pouces à Baie-St-Paul, de 26 pouces à Grand'Mère, Shawinigan et Trois-Rivières, de 16pouces enfin aux Apalaches.

A la Montagne Blanche, on mesurait 24 pouces de neige, dont 6 pouces de la dernière chute.

Partout la neige est légèrement poudreuse sur fond dur, très bonne pour le ski.. Le monte-pente de la Montagne Blanche ainsi que tous ceux de la région fonctionnent.

Les routes sont assez bonnes quoi que passablement glissantes.

Funérailles de Mme Wilbrod Carré

En l'église de Cap St-Ignace, le 4 janvier, ont eu lieu les funérailles de dame Joséphine Gaudreau, épouse de feu Wilbrod Carré. Madame Carré est décédée subitement, le 1er janvier, à l'âge de 64 ans et 8 mois.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Mmes Hector Leclerc et Paul-Henri Blais de Montmagny, Mmes Roland Caron et Louis Gagnon de Montréal, M. Gabriel Carré de Montmagny, MM. Georges-Henri Carré, Paul-Henri Carré et Jean-Marc Carré de Cap-St-Ignace et Mademoiselle Georgitte Carré de Cap St-Ignace. Ses soeurs: Mmes Albert Buteau de Québec et Welly Bonafi de Lauzon; ses frères: MM. Omer Gaudreau et Alphonse Gaudreau de Cap-St-Ignace et M. Laurent Gaudreau de Montréal.

Madame Carré laisse aussi dans le deuil, plusieurs gendres, belles-filles, beau-frères, belles soeurs et petits-enfants.

La levée du corps fut faite par M. le curé Joseph Hudon de Cap-St-Ignace qui célébra aussi l'office divin; il était assisté comme diacre par M. l'abbé Armand Lord et comme sous-diacre par M. l'abbé Sarto Lord.

En tête de l'imposant cortège dans lequel figuraient plusieurs hommes d'offaires, on remarquait la banière des dames de Ste Anne. La Croix était portés par le Capitaine Onésime Sherrer tandis que MM. Henri Bernier, Albert Guimont, et Maurice Picard agissaient comme porteurs d'honneur. Le deuil était conduit par les fils de la défunte, MM. Gabriel, Georges-Henri, Paul-Henri et Jean-Marc Carré, et ses frères, Omer, Alexandre et Laurent Gaudreau; ses beaux-frères: MM. Albert Bureau, Welley Bonafi, Joseph, Lucien et Sylvio Carré, Lucien Tremblay; ses gendres: MM. Hector Leclerc, Roland Caron, Louis Gagnon, Paul-Henri Blais; ses neveux: MM. Adélard, Adrien, Lucien et Jean-Louis Tremblay, Henri, Joseph et Onésime Carré et ses petits-fils: Yvon Richard et Michel Leclerc, Pierre et Gilles Carré. Dans les rangs du défilé, on remarquait également plusieurs parents et amis de la famille.

La direction des funérailles était confiée à la maison Edouard De Ladurantaye & Fils de Cap-St-Ignace.

A la famille éprouvée, nos plus sincères sympathies.

NAISSANCES

COUILLARD—Le 17 janvier a été baptisé Joseph-Charles-Daniel, enfant de M. et Mme Louis Albert Couillard, née Gertrude St-Pierre. Parrain et marraine M. et Mme Charles-Henri Couillard, oncle et tante de l'enfant.

LEMIEUX-M. et Mme Léopold Lemieux, née Thérèse Proulx annoncent la naissance d'une fille baptisée le 18 janvier sous les prénoms de Marie-Hélène-Sylvie, Parrain et marraine M. et Mme Louis-Georges Normand, oncle et tante de l'enfant.

TANGUAY—A M. et Mme Guy Tanguay, née Marcelle Mercier, annoncent la naissance d'un fils, Jean-Paul-Marc, baptisé le 19 janvier. Parrain et marraine M. et Mme Paul-Emile Tanguay.

Village des Aulnaies

A Ste-Jeanne d'Arc du Lac St-Jean, à l'âge de 80 ans et 6 mois, est décédée Philomène Michaud, épouse de feu Thomas Bouchard.

Le service funèbre a été chanté en l'église de St-Roch-des-Aulnaies, par son neveu, M. l'abbé Gilbert Boucher, de Ste-Anne-de-la-Pocatière, assisté de M. l'abbé Léon Destroismaisons, neveu, de Ste-Anne-de-la-Pocatière et M. le curé Lucien Pageau, de St-Roch-des-Aulnaies, comme diacre et sous-diacre.

Au choeur, le Rév. Frère Arsène, des Frères des Ecoles Chrétiennes, de Québec.

Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Mme Samuel Bouchard (Philomène), de Mistassini; Mme Arthur Champagne (Claire), de Prabody, Mass.; Paul, de St-Roch; Charles et Joseph Bouchard, de Bouchard & Frères, tanneurs, de St-Roch; Mme Cyrille Lavoie (Marie-Ange), de Ste-Jeanne d'Arc; Mme Jean Pelletier (Cécile), de St-Roch; Mme J.-H. Lavoie (Alexandra), de Ste-Jeanne d'Arc; Mme Richard ton; Roland, de Québec; Mme Torfrey (Bernadette), de Bos-Hector Routhier (Jeanne), de Montréal; Mme Florent Marier (Suzanne), de Westbrooke, Maine; ses belles-filles: Mme Thomas Bouchard (Gisèle Gauvreau), de St-Célestin; Mme Gérard Bouchard (Germaine Poirier), de Rimouski; Mme Paul Bouchard (Marie-Ange Bérubé), de St-Roch; Mme Charles Bouchard (Blanche Lizotte), de St-Roch; Mme Joseph Bouchard (Aline Marier), de St-Roch; Mme Roland Bouchard (Andrée Pellerin), de Québec. Ses belles-soeurs: Mme Georges Bouchard, de Québec; Mme André Bouchard, de Lévis; Mme Albert Bérubé, de St-Pascal; Mlle Anna-Marie Bouchard, de Montréal; Mme Michel Bouchard, de St-Louis du Ha! Ha! Ses beaux-frères, MM. Octave Picard, de Ste-Hélène; Michel Bouchard, de St-Louis; Antoine Bouchard, de St-Philippe; Louis Morneau, de St-Philippe; Fernondo Déry, de Notre-Dame du Bon-Conseil.

Elle était la tante de MM. les abbés Léon Destroismaisons, Gilbert Boucher, Pierre et Antoine Bouchard, de Ste-Anne; M. l'abbé Joseph Boucher, aumônier à l'hôpital St-Michel-Archange, Québec; du Rév. Père Paul Bouchard, P. S.-C., Québec; Rév. Père Jean Bouchard, P. B. d'Afrique; M. l'abbé Louis-Philippe Morneau, curé de Tourville; M. l'abbé Joseph Picard, Québec; du Rév. Frère Arsène, F. E. C., Québec. Elle laisse aussi 66 petits-enfants et 11 arrières-petits-enfants.

L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial. Nos sincères sympathies.

Un beau geste à l'Otan

La réunion des représentants des différents pays font partie de l'OTAN, tenue récemment à Paris pour étudier la situation actuelle et s'entendre sur certaines mesures protectrices, prit fin d'une façon assez inattendue. Au moment où le secrétaire général, Paul Henri Spaak s'apprêtait à lever la séance, le président Eisenhower demanda la permission de dire quelques mots. "Afin d'obtenir, déclara-t-il, que nos décisions reçoivent l'approbation des pays que nous représentons et d'une autorité plus haute encore, je propose que nous joignons tous ensemble, durant quelques secondes, dans une prière silencieuse". Les têtes s'inclinèrent et la conférence se termina dans cet acte commun de foi, gage des bénédictions divines.

Manifestations Anti-Soviétiques

Lors du match de football (Soccer) soviéto-bulgare qui fut disputé récemment à Sofia, le public - environ 50,000 personnes - parmi lesquels une majorité de jeunes, a commencé à se livrer à une démonstration patriotique. Au début, on croyait qu'il s'agissait seulement de l'expression d'une passion dirigée contre les joueurs soviétiques, mais il s'avéra bientôt qu'il s'agissait bel et bien d'une démonstration politique anti soviétique. De nombreux cris: "Rendez-nous les jeunes Bulgares déportés" se faisaient entendre. Cela provoqua l'intervention des agents de la Sécurité qui effectuèrent, aussi discrètement que possible, un grand nombre d'arrestations. (S. P. C.)

Wilfrid Leblanc
MARCHAND GENERAL

Nourriture de marque "QUAKER"
"FUL-O-PEP"
pour tous les animaux de la ferme: porcs, vaches, poules, poulets, dindes.

CIMENT NATIONAL

Spécialités: épicerie, ferronnerie, matériaux de construction, ciment, bardeaux d'asphalte et d'amiante, papier à couverture, clous, etc. Assortiment complet des fameuses peintures Glidden, Jep-A-Lac et Spread-Satin.

35, rue ST-LOUIS — Tél.: 148 — MONTMAGNY.

ATTENTION

Acheter vos meubles directement du manufacturier.
— SPECIAL —
Set de salon, 3 morceaux, à partir de $129.00
Fauteuil berçant .. .. $ 37.00

Les Ateliers Mercier, Enr.
82, rue Ste-Brigitte MONTMAGNY Tél.: 535

DEVANT LES ECRANS MAGNYMONTOIS

Par MICHEL VIDOUDEZ

L'Implacable Poursuite

Un jeune couple de fiancés vient de se retrouver, il se dirige vers la Californie en diligence. Mais, ô surprise, cette dernière est attaquée et la jolie fille enlevée par une troupe de bandits. Son fiancé, sans peur et sans reproche, tente de le défendre mais il est abattu sans pitié et laissé pour mort sur le théâtre des opérations. Mais heureusement — et comment aurait-il pu en être autrement? — l'intrépide jeune homme (Rock Hudson) n'avait fait qu'une violente chute de cheval qui l'avait étourdi, mais il n'avait reçu aucune des balles qui lui étaient destinées . . . dès lors une implacable poursuite s'engage.

La fiancé veut absolument retrouver sa promise et régler son compte au méchant qui la lui a ravie. Aidé d'un indien et d'un ex-bandit qui n'était pas si méchant que cela, il parviendra après de nombreux coups de feux, de poings et de multiples chevauchées et un combat final dans les rochers. Et le mot "Fin" viendra s'inscrire après le baiser traditionnel.

Ni pire ni meilleur que les autres, ce western, en couleurs, n'a dû convaincre personne-même pas les amateurs du genre!

Viva Las Vegas

Tous ceux qui sont allés voir "Viva Las Vegas" se sont bien amusés. Pourtant la formule n'était pas neuve, du divertissement chanté et dansé sur le fil d'une intrigue délibérement simple qui réhaussait toutefois une foule de mots d'esprits et de gags visuels. Mais comme on n'a pas encore trouvé mieux, dans l'exercice qui consiste à faire apparaître des vedettes du music hall sur l'écran, j'ai porté mon attention sur la façon dont ce brouet était apprêté. Celui de "Viva Las Vegas" l'est le mieux du monde. Cyd Charisse d'abord. C'est un miracle de finesse, d'élégance, d'habileté, de souplesse . . . et de beauté. Et ce "miracle" danse et joue lac omédie avec la sûreté de l'artiste qui se vouerait à une seule de ces disciplines. Et pour couronner le tout, elle est comique. Dan Dailey qui lui donne la réplique, bien qu'on le retrouve sur les écrans depuis 10 ou 15 ans, a conservé sa verte maturité. Et peu m'importe dès lors de savoir si leur histoire est puérile: son objectif n'est pas de faire réfléchir, mais bien d'éblouir.

Eblouissants les ballets, les décors, les longues girls habillées comme des ladies et non comme des filles de ruisseau. Ebloussant le divertissement dansé par Cyd Charisse et Liliane Montevecchi. C'est un constant renouvellement des formules et dans une intrigue simplette, des éclats répétés d'une saine joie.

Bien sûr le mérite en revient autant au réalisateur, aux directeurs artistiques et au chorégraphe (Hermès Pan), bref à toute une équipe travaillant avec cohésion et qui est rompue à la technique de la transposition à l'écran d'un spectacle de music-hall.

Le Calice d'Argent

Une très belle production en couleurs, avec une somptueuse mise-en-scène. Certes le scénario en est quelque peu romancé, mais il faut reconnaître que bibliquement, il est exact. "Le Calice d'Argent" fait en quelque sorte suite à deux autres films qui étaient basés sur l'histoire biblique. "La Tunique" et "Les Gladiateurs" qui avaient pour héros Victor Mature.

Dans "Le Calice d'Argent", c'est le sympathique Paul Newman qui incarne le héros, Basile, sculpteur qui enchassa la précieuse coupe dans un calice d'argent. Il évolue aux côtés de Jack Palance dont la personnalité éclate dans un rôle à sa mesure: Simon le Magicien. Servi par son faciès inquiétant, Jack Palance se montre un très grand acteur. Dans cette "création", il surpasse nettement toute la distribution où l'on rencontre Virginia Mayo et Pier Angeli.

Côté mise-en-scène on relève une très belle reconstitution de la cour romaine de l'empereur Néron ainsi qu'un spectaculaire combat à dos de chameaux dans le désert de Palestine. Par contre, certains paysages d'Antioche et Jérusalem sentent par trop le "carton-pâte". La couleur est généralement de bon goût.

TRIBUNE LIBRE

Montmagny, 20 janv. 1958
M. Michel Vidoudez,
a/s Le Courrier de Montmagny,
Montmagny, P. Q.
Cher monsieur,

Je suis avec intérêt, chaque semaine, votre chronique: "Devant les écrans magnymontois" mais il me semble parfois que vous êtes un peu sévère à l'égard de certaines productions, tandis que vous vous extasiez devant des films que je n'oserais qualifier "d'ordinaires" de peur de vous blesser.

Prenons par exemple, le cas du film présenté dernièrement au Taché et intitulé: La lune était bleue.

Dans votre chronique, vous aviez écrit que c'était un film "tout à la fois léger, gai et spirituel, et qu'on assistait à un véritable feu roulant de fines insinuations, de malins sous-entendus et de bons mots". Vous aviez même ajouté que ce film avait été admirablement doublé et que tout le dialogue français était aussi pétillant qu'en sa version originale; bref, c'était un film qui méritait d'être vu.

Je suis allé voir le film, et j'en ai vraiment été très déçu. Je ne sais si le fait de parler de "pets de nonne" rend le dialogue plus pétillant, mais je suis d'avis que ce n'était pas là une production si réussie... Etes-vous capable d'imaginer, ne fut-ce qu'un court instant, un jeune homme qui déclarerait à une jeune fille qu'il n'a d'ailleurs rencontrée que depuis environ une demi-journée: "Je vous aime même si vous êtes un peu cinglée. . ."? Moi pas. Je croyais que cette jeune fille si . . . naïve, se laisserait aller à lui répondre: "Le plus cinglé des deux n'est pas celui ou celle qu'on pense!"

Comme second exemple, je citerais "L'amour viendra", qu'on nous a présenté il y a environ une semaine et demie, au Lafontaine. Un film d'action? peut être, mais basé sur un scénario usé jusqu'à la corde. Repassons un peu les personnages du film: le mari impitoyable devant le "jeu" de sa femme qui n'y est cependant pour rien, la parente sans-coeur et dure, le frère de cette dernière, pauvre idiot qui se laisse conduire comme un enfant, etc. etc. . . Enfin, ce qui importe, c'est que le tout ait bien tourné et, comme on dit, que ça n'ait pas trop paru que c'était arrangé avec le "gars des vues" . . .

Quant aux film pour lesquels vous vous êtes montré un peu trop sévère, à mon avis, citons en exemple la production: "Vacances à Venise". Ce film était excellent: décor magnifique, prises de vues réussies au possible, acteurs de premier choix, scénario où les scènes tragiques savaient s'allier aux scènes comiques, en fait, un film intéressant, et qui, lui, méritait d'être vu. Pourquoi le démolir?

Enfin, je me voudrais de vouloir paraître "le critique du critique", mais tel est l'avis, parmi tant d'autre, d'un

Amateur de bons films

Cher Monsieur,

Vous n'êtes pas d'accord avec certaines de mes critiques et vous me l'écrivez aimablement, voir avec humour. J'en suis très heureux car je ne prétendrai jamais avoir le monopole de la "pensée et de l'estimation exactes". Comme vous n'avez signé votre envoi que d'un pseudonyme je ne peux vous répondre que par les colonnes du journal. Au risque d'importuner des lecteurs, c'est ce que je vais faire.

Cher amateur de bons films vous reprochez à "La Lune était bleue" — et apparemment c'est là votre seul grief — de contenir certaines invraisemblances. Mais mon cher monsieur quelle comédie n'en a pas? Prenez Molière assez loin de nous, les premiers films de Charlie Chaplin, un peu plus près, et les comédies modernes, qu'elles soient théâtrales ou cinémathographique, elles n'ont jamais prétendu au vraisemblable. Leur but premier étant (et demeurant) distraire et amuser tout en fustigeant les multiples défauts humains. Incroyable ou non, qu'importent les moyens quand la cause est bonne?

Vous vous attaquez ensuite à "L'Amour viendra". Décidément vous n'aimez pas les comédies. Certes ce n'était pas un chef d'oeuvre, beaucoup s'en fallait. Mais néanmoins on prenait un certain plaisir pour autant qu'on n'y cherchât pas un réalisme et une authenticité qui n'avaient vraiment pas leur place là. L'essentiel n'était-il pas, comme vous le ditess d'ailleurs que "le tout ait bien tourné" et que le spectateur se soit changé les idées pendant 90 minutes?

Passons finalement au troisième point: "Vacances à Venise". Vous m'accusez de l'avoir démoli. Je pense que nous n'avons pas la même nuance, voir la même définition de ce verbe. Car je vous rappelle, j'ai les termes mêmes de ma critique: **"la mie-en-scène et la couleur sont très réussies, l'analyse psychologique des personnages est soigneusement menée."** Le reproche que j'adressais à cette production franco-italo-américaine — certes important — était d'avoir transporté sur l'écran un scénario d'une pièce de théâtre sans avoir fait (ou presque) aucune modification ni adaptation. Cette réalisation était, à mon avis, beaucoup trop statique pour être du bon cinéma. C'était par contre de l'excellent théâtre puisque les acteurs brillaient d'une présence talentueuse et je le disais:

Katharin Hepburn n'a plus son originale beauté d'il y a quelques années, mais sa personnalité reste extrêmement attachante et brillante. Rossano Brazzi est le "jeune premier" italien aux tempes grisonnantes qui lui donne la réplique avec un art consommé.

Vous constatez donc que pour ce qui est de ce dernier film il y a une certaine différence entre ce que vous avez cru comprendre et entre ce que je voulais faire comprendre.

Mais cher amateur de bons films, je veux vous remercier de vos lignes et espérer qu'à l'occasion, si nos avis divergent encore, vous viendrez me donner votre opinion que je serai toujours heureux de publier sous la chronique cinématographique, comme je l'avais d'ailleurs promis lors de l'introduction de cette rubrique dans notre journal. Contents, pas contents, allez-y, vous pouvez nous écrire et nous le dire, ça ne vous coûtera que les 5 cents du timbre!

Michel Vidoudez.

Dans le creux de l'oreille

Si tout le monde n'a pas apprécié les dernières tempêtes de neige, elles auront du moins permis à tout le monde d'apprécier le bon fonctionnement du déblayage de nos artères par l'équipe de la ville.

L'échange de lettres entre M. Boulganine et M. Diefenbaker ne va pas sans commentaires... de toute façon, un bombardement de missives est bien préférable à un bombardement de missiles. Le jeu de mot fait sourire... peut-être d'espoir !

Lundi dernier a eu lieu une mémorable rencontre de ping-pong entre M. Pierre Michon et M. Jean-Paul Beaumont... la photo contre la cravate, en quelque sorte. Finalement, après des échanges spectaculaires et impressionnants, la photo fut cravatée (de noir !).

A cette époque de l'année, les choses les plus plates et les moins pesantes sont certainement les portefeuilles... et autres porte-monnaies.

Il paraît que c'est arrivé à Montmagny:
"Mais d'où vient cet oeil poché ?
—J'ai embrassé la mariée...
—Embrassé la mariée... mais tout le monde embrasse la mariée !
—Je le sais bien, mais moi c'était deux ans après la cérémonie !

J'ai entendu une dame bien connue de notre ville conseiller à son mari de s'acheter une paire de souliers neufs. "Ca aura bien meilleure façon quand tu mettras les pieds dans le plat!" lui a-t-elle dit pour le convaincre.

Un écriteau que l'on pourrait fournir ces temps aux pauvres maris alors qu'ils attendent à la porte des magasins de couture et de confection: "Pitié. Epouse à l'intérieur, en train d'acheter." Ils n'auront plus qu'à tendre la main !

C'est donc samedi, à deux heures, qu'aura lieu l'appel nominal. A l'heure où nous écrivons ces lignes il n'y a que quatre candidats nouveaux... mais ce chiffre pourrait bien augmenter d'ici samedi !

Mardi prochain, le Club Rotary accueillera à son dîner-causerie hebdomadaire, M. Hervé Gauvin, gérant-général de A. Bélanger, Limitée, dont l'exposé aura pour thème: "Réflexion d'un citoyen canadien."

Le fameux "Bal Travesti", soirée du Carnaval, organisé par le Club Rotary aura lieu le samedi 8 février. Comme c'est le sergent d'armes Dollard Lachance qui s'occupe de son organisation, cette soirée a toutes les chances d'être fort réussie.

Les jours rallongent et les nuits raccourcissent. C'est bien accueilli par ceux qui aiment la clarté du jour, mais ça ne fait pas l'affaire de ceux qui aiment les longues veillées.

Un programme ennuyeux (heureusement peut-être pas pour tout le monde) à la télévision, c'est bien "l'Heure des Quilles du dimanche après-midi. C'est peut-être intéressant de jouer aux quilles... mais de voir les autres, et sur un petit écran encore... ça a un côté spectaculaire, tout ce qu'il y a de plus mince... d'autant plus que ça dure une heure !

D'après les derniers commentaires qui nous sont parvenus "dans le creux de l'oreille" il paraît que le jeu, au sein de la ligue intermédiaire, n'est pas des plus tendres...

Un groupe de nos talents locaux — chanteurs, orchestre, diseuses, se chargera de vous divertir, mardi soir, le 28 janvier, à 8 h. 30, en la salle de l'Ecole Beaubien, sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste de Montmagny. — L'entée est gratuite.

La pensée de la semaine: un véritable paresseux, c'est quelqu'un qui ne fait pas semblant de travailler.

Certaines dames (certains messieurs aussi) ont le nez si long que le plus court chemin pour les embrasser, c'est encore de passer par en arrière.

La ville de Sherbrooke sera visitée par plus de quatre milles raquetteurs à la fin du mois

Les dates du Congrès. — Le comité exécutif du congrès. — Les patrons. — Honoraires du Congrès. — Les présidents. —

La ville de Sherbrooke, la Reine des Cantons de l'Est, sera l'Hôte cette année, pour le congrès international des raquetteurs. Ce gigantesque ralliement de raquetteurs tant canadiens qu'américains, se déroulera pendant la fin de semaine du 31 janvier, du 1er et du 2 février prochains.

Plus de quatre milles raquetteurs sont attendus par les organisateurs pour cette circonstance. Ceux-ci anticipent pour l'occasion, la visite d'autants de raquetteurs américains que canadiens, la ville de Sherbrooke étant située toute près de la frontière américaine pour les états de la Nouvelle Angleterre.

Les organisateurs de cet événement sportif international, travaillent fièvreusement depuis plusieurs mois, afin de faire une réussite complète de ces assises dans tous domaines. Le président-général du comité d'organisation de ce congrès est M. Lauréat Baillargeon du club "La Tuque Rouge", de Sherbrooke.

M. Baillargeon s'est entouré de personnes dignes des responsabilités qui leur incombent dans leurs fonctions respectives en vue de donner entière satisfaction à tous les raquetteurs et raquetteuses qui participeront à ce congrès.

Le comité exécutif de ce congrès est composé comme suit: président-général: M. Lauréat Baillargeon, du club "La Tuque Rouge"; 1er vice-président: M. Elzéar Aubé du club "La Tuque Rouge". Ce dernier est le président de l'Union Locale de Sherbrooke; 2e vice-président: M. Adélard Robidoux, du club "Le Dollard"; secrétaire-général: M. Joseph Marier du club "L'Audacieux". Celui-ci est le secrétaire de l'Union locale de Sherbrooke. L'assistant-secrétaire du comité exécutif est M. René Couture du club "La Tuque Rouge" cependant que le trésorier est M. Yvan Dugré. Ce dernier est le Gouverneur de l'Association des Raquetteurs de Sherbrooke.

Pendant le congrès, lees raquetteurs canadiens auront à leur tête, le président de l'Union Canadienne des Raquetteurs, en l'occurence, M. Andéol Ledoux, du club " La Tuque Rouge" de Sherbrooke cependant que les raquetteurs les Etats-Unis seront dirigés par M. Jos. Poulin du club "Acme" de Lewiston-Maine. Ce dernier est le président de l'Union Américaine des Raquetteurs pour la saison- 1957-58.

Les patrons honoraires de ce congrès sont des personnalités de très grande réputation. On remarque: M. Armand Nadeau, C.R. Maire de la ville de Sherbrooke; l'Honorable J. S. Bourque, M. P. P.; M. Maurice Gingues, M. P.; l'Honorable Sénateur Jacob Nicol; l'Honorable Sénateur C. B. Howard; M. Paul Desruisseaux, C.R.; M. Ivan Saunders ainsi que H. Edouard Moreau, Directeur de la Police.

Les présidents-honoraires de ce congrès sont: M. Edgar Gervais, Sous-Gouverneur de l'Association des Anciens Présidents des deux unions, soit l'Union Canadienne et l'Union Américaine des Raquetteurs; M. Gérard Bérard, échevin de la ville de Sherbrooke et ancien président de l'Union Canadienne; M. Emery Vachon, ancien président de l'Union Canadienne; Dr. Valmare Olivier, ancien président de l'U.C.R.; le lieutenant-colonel Emile Lévesque, président-honoraire de l'Associations des Anciens-Présidents des deux unions; M. Yvan Dugré ainsi que M. Albert Poulin.

De toutes les nations, la nôtre est celle qui exporte le plus de pâtes et de papiers. Le Canada exporte 92 p. 100 de son papier-journal et 90 p. 100 des pâtes qu'il fabrique pour la vente.

AUTANT DE LECTURE, MOINS DE PROFIT

On lit encore aujourd'hui autant qu'il y a dix ou vingt ans, autant qu'au siècle dernier. On lit autant à l'heure présente parce qu'il y a de plus en plus de livres et de plus en plus de publications de toute sorte et de toute spécialité. La lecture a gardé une place prépondérante mais le lôt, la diversité et la qualité douteuse grandissante de la matière imprimée ont fait perdre à la lecture le pouvoir formateur qu'elle avait. Aujourd'hui, la lecture n'est plus pour la majorité des gens un moyen de cultiver les facultés de l'esprit. On ne lui demande que le divertissement comme on l'exige de la radio et de la télévision. Les plus grands succès de librairie sont pour la plupart très faciles dans le style et les idées, il n'y a pas grand chose qui porte à la réflexion. Les journaux et les revues se multiplient, traitent de sujets frivoles et légers voire même immoraux et scandaleux, font appel de plus en plus à l'image et à la gravure qui sont très souvent de mauvais à franchement pornographiques.

Il est plus facile de se procurer cette dernière sorte de littérature que de bons écrits bien faits. Ce n'est pas le prix élevé des bons livres bien faits et bien présentés qui force les gens à jeter leur dévolu sur les publications de dixième ordre. C'est plutôt le contraire qui se produit. De plus en plus de gens achètent les petits journaux jaunes à dix cents dans lesquels ils peuvent trouver en abondance des patins licencieux, des détails scabreux sur des affaires sensationnelles, de nature à réveiller l'animal qui dort en chaque humain. Devant la vague envahissante de la petite littérature d'arrière-boutique, les éditeurs se voient contraints de hausser les prix des livres parce que le débit est moins fort. De plus, les gouvernements imposent des taxes assez lourdes sur les livres édités dans le pays même et des droits de douane onéreux sur les livres substantiels en provenance de pays étrangers. Les prix de la qualité haussent et c'est tant mieux pour les éditeurs de journaux et de revues à scandale. Ils ne craignent la concurrence et vont au devant des goûts de millions de lecteurs.

Le prix exhorbitant des bons livres et des bonnes revues et les embûches qu'on met à leur libre circulation contrastent étrangement avec toutes les facilités accordées aux papiers insignifiants. Les tarifs postaux les aident, la censure les absout sans condition, pardonne toutes les audaces du langage écrit, des photographies et des dessins effrontés ou indécents. On peut les avoir partout, les parents les achètent, s'en délectent, les laissent trainer à la maison, les enfants y jettent un coup d'oeil puis ils y prennent goût et c'est ainsi que le nombre des lecteurs va toujours en grandissant. C'est un renversement total des valeurs, appuyé par des autorités formés de gens qui veulent le bien moral de leurs enfants et qui pourtant ne protestent pas contre une telle invasion de la bêtise.

Il est temps que les gens influents s'en mêlent, que les personnalités laïques combattent et donnent le coup de main nécessaire aux autorités religieuses du beau et la faculté de choisir entre ce qui est bien et mal, en pour redonner aux gens le goût tre ce qui procure un divertissement déformateur et ce qui donne de la culture et un réel plaisir. Le jour semble bien loin d'y arriver mais il n'est jamais trop tard pour commencer et exploiter le fond de bon sens et d'honnêteté morale qu'il y a en chacun de nous. — G. G.

CONSTRUCTION EN HIVER

par M. C. R. Crocker, Division de recherches en construction, Conseil national de recherches.

La construction durant les mois d'hiver est maintenant chose établie au Canada, mais il n'en a pas toujours été ainsi. Il n'y a pas si longtemps encore, on suspendait en hiver la plupart des travaux de construction. Le changement est venu d'une meilleure connaissance de la façon de procéder dans les temps froids, ajoutée à une expansion extraordinaire de l'activité de construction depuis quelques années qui interdit toute interruption, ne fût-ce que pour une courte période.

Malgré les doutes exprimés par plusieurs au sujet de la construction en hiver, on n'a pas tardé à trouver, à l'instar du nageur, que ce n'était pas si mal une fois qu'on s'y engageait. En utilisant de nouveaux matériaux et de nouvelles techniques, l'entrepreneur en construction a découvert qu'enfin il peut influencer le temps. Au lieu d'être exposé à la pluie, au vent, à la chaleur et au froid qui sont encore l'apanage des constructeurs en été, il y avait moyen de travailler à la chaleur et à l'abri de l'humidité, même à une température au-dessous de zéro.

Il se trouve, tout naturellement, certains coûts additionnels directement associés à la construction en hiver. Pour qu'on puisse régler les conditions dans lesquelles le travail est effectué, le chantier doit être fermé aux intempéries et chauffé. Compte tenu de tous les facteurs, cependant, on constate souvent que le coût final est le même que pour une entreprise du même genre exécutée au cours de l'été. Cela s'explique par plusieurs raisons, notamment la livraison rapide des matériaux, la disponibilité de main-d'oeuvre et l'occupation hâtive des immeubles. En outre, le coût de la main-d'oeuvre est souvent inférieur, étant donné que l'entreprise peut être terminée avant que n'entrent en vigueur les taux plus élevés du printemps. Depuis 1945, les taux de salaire dans la construction ont augmenté, en moyenne, de 8 p. 100 par année. Ce facteur à lui seul peut dédommager de tous les coûts additionnels de la construction en hiver. Un autre facteur important, contribuant à une réduction des coûts, est qu'une fois le chantier fermé et chauffé, on peut procéder au travail sans interruption, quelles que soient les conditions atmosphériques.

Il fut un temps où la qualité du travail en hiver était jugée inférieure à celle du travail d'été. Cette opinion générale a sans doute été formée par suite de certains échecs attribuables au manque d'organisation ou à l'ignorance des méthodes de construction en hiver. Les procédés auxquels on a recours à l'heure actuelle permettent la construction de logements, d'immeubles commerciaux et industriels et de structures mécaniques à l'abri des températures élevées et basses, de la neige, de la pluie et du vent. Construits dans de telles conditions, les édifices peuvent être, de fait, supérieurs quant à la qualité aux édifices exposés à la chaleur intense et aux orages d'été au cours de leur construction.

Les deux conditions essentielles au travail satisfaisant en hiver sont l'organisation convenable du travail et la connaissance des techniques appropriées de construction. Et, après tout, ces conditions sont indispensables au succès n'importe quand durant l'année.

Le dimanche est nécessaire à l'homme

Dimanche, 2 février: Sermons aux messes dans les églises paroissiales.

Lundi, 3 février, 4 h. 30: R. P. Vincent Colozza, s.j., directeur de Radio Sacré-Coeur, C. K. A. C.

Mardi, 4 février: Phrases-éclairs aux divers postes de radio.

Mercredi, 5 février, 12.30: M. Armand Bérubé, directeur du Réveil rural, Radio-Canada.

Jeudi, 6 février, 4.30: R. P. Joseph-P. Archambault, S.J., Aumônier national de la Ligue du Dimanche, Radio-Sacré-Coeur, C. K. A. C.

Vendredi, 7 février, 1er vendredi du mois: Heure sainte réparatrice dans les églises, pour les manquements au précepte dominical; 10 h. 30 du soir, le Très Honorable Thibaudeau Rinfret, ancien juge en chef du Canada, C. K. A. C.

Samedi, 8 février, 7h. 30 du matin, Elévations matutinales, Radio-Canada.

Dimanche, 7 février: Sermon dans les églises où il n'aurait pu être donné le 2 février.

Les éducateurs, dans les collèges et les écoles, sont invités à exposer à leurs élèves la nécessité du repos du dimanche. Un appel a été fait par le Surintendant de l'Instruction publique aux instituteurs et institutrices sous sa juridiction. Les communautés religieuses sont aussi invitées à prier pour le succès de cette Semaine du Dimanche, sous le patronage de l'épiscopat, du 2 au 9 février 1958.

M. Létourneau Inc.

Matériaux de construction

Tél.: L'Islet 25-s-12

Montmagny 353w

Economie - Qualité - Service

de
KUYPER
BLENDED
GIN
ANNO 1695
La vraie saveur de Hollande
Distillé au Canada

REPRISE DES COURS

d'Anglais et Mathématique

Cours d'ANGLAIS avancé:- **MARDI, 28 janvier**
Cours d'ANGLAIS début:- **JEUDI, 30 janvier**
Cours de MATHEMATIQUE:- **VENDREDI, 31 janv.**

Les cours commenceront à 8.00 heures précises.

Pour plus amples renseignements s'adresser à:

Ecole Commerciale Lortie

18 PALAIS DE JUSTICE — TEL.: 722
—MONTMAGNY—

Dans tous vos travaux de construction ou de réparation, consultez votre marchand de bois de Montmagny.

E. Gendreau, Enr.
Téléphones:
Rés.: 687-W — Atelier : 845
10, Blvd Louise,
MONTMAGNY

Toujours en main: VENEER, toutes épaisseurs, toutes dimensions, ARBORIAE, MASONITE, DONACONNA, MOULURES. Bois brut ou préparé.

PROGRAMMES a l'affiche de CKBM

LUNDI au VENDREDI

(De 7.00 a.m. à 8.00 p.m.)

7.00 a.m.—Ouverture.
7.05 a.m.—Réveil avec vos artistes.
7.15 a.m.—Nouvelles.
7.20 a.m.—Réveil avec vos artistes.
7.30 p.m.—Bulletin de la ferme.
7.45 a.m.—Nouvelles sportives.
7.55 a.m.—Nouvelles.
8.00 a.m.—Au Coeur Marial du Canada.
8.15 a.m.—En déjeunant.
8.30 a.m.—Conseils pratiques.
8.35 a.m.—Le Bazar de la Chanson.
8.55 a.m.—Nouvelles.
9.00 a.m.—Un peu de tout.
9.30 a.m.—Saviez-vous que ?
9.35 a.m.—Chanteurs populaires
9.55 a.m.—Nouvelles.
10.00 a.m.—L'Epave.
10.15 a.m.—La Bonne Aventure.
10.30 a.m.—Le Mauvais Partage.
10.45 a.m.—Nos Vedettes Canadiennes.
10.55 a.m.—Nouvelles.
11.00 a.m.—Potinons
11.30 a.m.—Pour vous, Mesdames
11.35 a.m.—Potinons.
12.00 a.m.—Angelus
12.05 p.m.—A l'heure du diner.
12.15 p.m.—RADIO JOURNAL
12.25 p.m.—Nouvelles sportives
12.30 p.m.—A l'heure du diner.
12.55 p.m.—Nouvelles.
1.00 p.m.—Folklore Can. et Américain.
1.30 p.m.—Communiqué
1.35 p.m.—Nouveautés.
1.55 p.m.—Nouvelles.
2.00 p.m.—Musique à votre choix.
2.55 p.m.—Nouvelles.
3.00 p.m.—Musique à votre choix.
3.55 p.m.—Nouvelles.
4.00 p.m.—Avis de naissance
4.03 p.m.—Musique à votre choix
4.30 p.m.—Radio Sacré-Coeur.
4.45 p.m.—Moment de détente pour nos malades.
4.55 p.m.—Nouvelles.
5.00 p.m.—Retour à la maison.
5.15 p.m.—Prudence et Sécurité.
5.20 p.m.—Retour à la Maison.
5.28 p.m.—Manchettes sportives.
5.30 p.m.—Chronique du spectacle.
5.45 p.m.—Aujourd'hui.
6.00—p.m. Divertissement.
6.15—p.m. Radio-Journal.
6.20—p.m. Nouvelles sportives.
6.25—p.m. Situation de la bourse.
6.30 p.m.—Le hockey en revue.
6.35 p.m.—Etoiles de la chansonnette.
6.55 p.m.—Nouvelles.
7.00 p.m.—Le chapelet en famille.
7.15 p.m.—L'Epave
7.30 p.m.—Saviez-vous que?
7.35 p.m.—Le Mauvais Partage
7.50 p.m.—Nouvelles commentées
7.55 p.m.—Nouvelles
8.00 p.m.—Fin des émissions

SAMEDI

(De 7.00 a.m. à 8.00 p.m.)

7.00 a.m.—Ouverture.
7.05 a.m.—Réveil avec vos artistes.
7.15 a.m.—Nouvelles.
7.20 a.m.—Réveil avec vos artistes.
7.30 p.m.—Bulletin de la ferme.
7.45 a.m.—Nouvelles sportives.
7.55 a.m.—Nouvelles.
8.00 a.m.—Au Coeur Marial du Canada.
8.15 a.m.—En déjeunant.
8.30 a.m.—Le Bazar de la Chanson.
8.55 a.m.—Nouvelles.
9.00 a.m.—Un peu de tout.
9.30 a.m.—Sous l'inspiration du moment
9.55 a.m.—Nouvelles.
10.00 a.m.—Les Succès français de la semaine.
10.55 a.m.—Nouvelles.
11.00 a.m.—Album musical des jeunes.
11.30 a.m.—Nouvelles locales.
11.40 a.m.—La vie en chantant.
12.00 p.m.—Angélus.
12.05 p.m.—A l'heure du diner.
12.15 p.m.—RADIO-JOURNAL
12.25 p.m.—Nouvelles sportives
12.30 p.m.—A l'heure du diner.
12.55 p.m.—Nouvelles
1.00 p.m.—Rencontrez vos artistes.
1.30 p.m.—Radio Ski CKBM
1.40 p.m.—Intermède musical.
1.45 p.m.—Causerie de la Société de l'Etablissement Rural.
1.55 p.m.—Nouvelles.
2.00 p.m.—Musique à votre choix.
2.55 p.m.—Nouvelles.
3.00 p.m.—Musique à votre choix.
3.55 p.m.—Nouvelles.
4.00 p.m.—Musique à votre choix.
4.30 p.m.—Radio Sacré-Coeur.
4.45 p.m.—Moment de détente pour nos malades.
4.55 p.m.—Nouvelles.
5.00 p.m.—Promenade.
5.28 p.m.—Manchettes sportives.
5.30 p.m.—Le Palmarès des Succès Américains.
6.15 p.m.—RADIO-JOURNAL.
6.25 p.m.—Nouvelles sportives.
6.30 p.m.—Le Hockey en Revue.
6.35 p.m.—Le Palmarès des Succès Américains.
6.55 p.m.—Nouvelles.
7.00 p.m.—Le chapelet en famille.
7.15 p.m.—Les nouvelles en revue.
7.30 p.m.—Le quart d'heure de Ste-Anne.
7.45 p.m.—A votre santé.
7.55 p.m.—Nouvelles commentées.
8.00 p.m.—Fin des émissions

DIMANCHE

(De 9 h. a.m. à 11 h. p.m.)

9.00 a.m.—Ouverture.
9.05 a.m.—Nouvelles.
9.10 a.m.—Matinée du Dimanche.
9.30 a.m.—Messe de l'église St-Thomas (Irradiation).
10.55 a.m.—Nouvelles.
11.00 a.m.—Clavier magique.
11.15 a.m.—Chronique Mariale.
11.30 a.m.—Sur les Champs Elysées.
12.00 a.m.—Angelus.
12.05 p.m.—En Dinant.
12.15 p.m.—Radio-Journal.
12.25 p.m.—Présentation musicale.
12.30 p.m.—Sélections Populaires.
1.00 p.m.—Spectacle Perry Como.
1.15 p.m.—Rythmes Sud-Américains.
1.30 p.m.—Les succès de la semaine.
1.55 p.m.—Nouvelles
2.00 p.m.—Comédie musicale.
2.30 p.m.—Voyage musical.
3.00 p.m.—Nouvelles
3.05 p.m.—Music Hall du dimanche
3.55 p.m.—Nouvelles
4.00 p.m.—En avant la musique.
4.55 p.m.—Nouvelles
5.00 p.m.—Nos missions sur les ondes
5.15 p.m.—Chansonnettes
5.30 p.m.—Nous entendions jadis.
5.55 p.m.—Nouvelles.
6.00 p.m.—Programme Guy Lombardo.
6.30 p.m.—Sport Magazine.
6.45 p.m.—Le Quart d'Heure de la Sobriété.
7.00 p.m.—Le chapelet en famille.
7.15 p.m.—Radio-Journal.
7.25 p.m.—Intermède.
7.30 p.m.—Orchestre populaire
8.00 p.m.—Succès américains
8.30 p.m.—Le hockey du dimanche soir (Irradiation de la partie entre les Canadiens et les Red Wings, directement
10.55 p.m.—Nouvelles.
11.00 p.m.—Fin des émissions.

Radio CHRC Québec maintenant d'une puissance de 10,000 watts

Le poste radiophonique CHRC de Québec opère maintenant avec une puissance de dix mille watts. Il conserve toujours, cependant, sa position de 800 au cadran de votre radio.

La population du Québec, depuis les Cantons de l'Est jusqu'à la péninsule gaspésienne, aura dorénavant l'avantage de capter des émissions parfaites de la plus haute fidélité.

La nouvelle installation a nécessité des travaux qui ont débuté en juin dernier pour se terminer en novembre, et comprenaient l'érection d'une quatrième tour au transmetteur de Charny, en plus d'un nouvel équipement des plus moderne de la Companie R.C.A. Victor. De novembre à aujourd'hui, les ingénieurs et les techniciens qui avaient travaillé à la nouvelle installation, se sont préoccupés à l'ajustement d'une grande précision du nouvel émetteur, qui transmet des émissions de la plus grande qualité, en éliminant toute interférence, dans l'intérêt des auditeurs.

Le Poste CHRC est sur les ondes depuis plus de 30 ans.

Au tout début, soit le premier avril 1926, le poste CHRC commençait ses opérations humblement dans une maison privée, avec une puissance de 40 watts, propriété de monsieur Emile Fontaine. Quelque temps plus tard, il augmentait sa puissance à 100 watts, et en 1930 il était acheté par CHRC Limitée.

Allant toujours de l'avant, le poste passait à mille watts en 1941, à 5 mille watts en 1946, et récemment les gouverneurs de Radio-Canada accordaient à CHRC la permission d'opérer sur dix mille watts

Parmi les principaux directeurs de CHRC Limitée, mentionnons monsieur Hervé Baribeau, président; monsieur Emile Fontaine, vice-président et monsieur Henri Lepage, directeur gérant.

Depuis son existence, CHRC a subi plusieurs épreuves, dont la première fut l'incendie de ses studios et de son équipement, dans le feu de l'Hôtel Victoria le 19 septembre 1942.

Pour les auditeurs l'épreuve ne fut pas de longue durée lors de cet incendie. Le poste n'a été que deux minutes hors des ondes en cette occasion, alors que l'annonceur en devoir était Bob Boudreau. Les émissions reprirent aussitôt directement du transmetteur qui se trouvait à Ste-Foy dans le temps.

CHRC était de nouveau éprouvé en 1942 au cours d'une violente tempête, et l'une de ses tours de Ste-Foy s'écroulait par la force du vent. Les studios de CHRC se trouvaient situés sur l'Avenue Bégin.

En mai 1943, les studios se transportèrent à 11 due Buade jusqu'en 1945, alors que CHRC s'installa à 39 rue St-Jean, où il est encore auourd'hui.

Parmi les anciens annonceurs que les auditeurs ont entendus sur nos ondes depuis la

(Suite à la page 12)

Normand Hudon, Dominique Michel et Pierre Thériault nous apparaissent ici dans un décor bien familier aux téléspectateurs, celui de la populaire série de variétés Au P'tit Café. **Les caricatures et les bons mots de Normand Hudon; la jolie frimousse et les chansons de Dominique Michel; la verve et la drôerie de Pierre Thériault contribuent pour une large part au succès de cette émission que réalise Francis Coleman, tous les mardis, à 9 h. 30 du soir.**

Les Collégiens Troubadours à Québec

Mercredi 29 janvier, à 7 h. 45 du soir, les Collégiens troubadours inviteront les téléspectateurs à les accompaner à Québec pour assister aux préparatifs du Carnaval d'hiver de la Vieille Capitale.

Les quatre joyeux compagnons se rendront notamment à l'hôtel de ville de Québec, où ils feront connaissance avec le Bonhomme Carnaval et avec les candidates au titre de Reine du Carnaval. Ils termineront leur séjour dans la cité de Champlain en visitant les premières installations montées en vue du prochain carnaval.

Comme toujours, les Collégiens troubadours agrémenteront leur voyage de chansons appropriées aux circonstances. Ils interpréteront la Chanson du Carnaval, puis feront entendre deux charmantes mélodies, intitulées Si jolie et Chanson pour les enfants l'hiver.

CFCM-TV canal 4 Québec

SAMEDI, 25 JANVIER

9.00 a.m.—Mire et musique.
10.00 a.m.—Domino.
11.00 a.m.—Fon Fon.
3.30 p.m.—Mire et musique.
4.30 p.m.—Concert pour la Jeunesse.
5.30 p.m.—Les Jeunes Talents.
6.00 p.m.—Le Kiosk.
6.15 p.m.—Parlons Sports.
6.30 p.m.—Le roman de la science.
7.00 p.m.—Nouvelles locales.
7.10 p.m.—La météo.
7.15 p.m.—Les voyages du Père Ambroise.
7.45 p.m.—Quelles nouvelles
8.00 p.m.—Panoramique "Il était une guerre".
8.30 p.m.—Chacun son métier
9.00 p.m.—La Soirée du Hockey. Chicago vs Canadiens
10.25 p.m.—Impromptu.
10.55 p.m.—Intermède.
11.00 p.m.—Télé-Journal.
11.10 p.m.—Nouvelles sportives.
11.15 p.m.—Cinéfeuilleton.
11.30 p.m.—Long métrage.
1.00 a.m.—Fin des émissions.

DIMANCHE, 26 JANVIER

10.00 a.m.—Grand'messe.
11.00 a.m.—Film.
11.30 a.m.—Aux quatre coins du monde.
12.00 a.m.—Cinépanorama
12.30 a.m.—Opinions
1.00 p.m.—Les Travaux et les Jours.
1.30 p.m.—L'Oncle Benoit.
2.00 p.m.—Rencontre.
2.30 p.m.—Eaux Vives.
3.00 p.m.—Long métrage.
4.30 p.m.—L'Heure des Quilles.
5.30 p.m.—Radisson
6.00 p.m.—Court métrage.
6.15 p.m.—Les Affaires de l'Etat.
6.30 p.m.—Actualité.
7.00 p.m.—Questions et Défis.
7.30 p.m.—La clé des champs
8.00 p.m.—Music Hall.
9.00 p.m.—Faites vos Jeux.
9.30 p.m.—Théâtre Populaire. "Cargaison dangereuse"
10.30 p.m.—Point de mire.
11.00 p.m.—Téléjournal.
11.10 p.m.—Le monde du sport.
11.30 p.m.—Prenez le café avec . . .
12.00 p.m.—Fin des émissions.

LUNDI, 27 JANVIER

2.15 p.m.—Mire et Musique
3.00 p.m.—Ce que femme veut.
3.15 p.m.—La beauté avant l'âge.
3.30 p.m.—Vous êtes invitée.
4.30 p.m.—Bobino.
5.00 p.m.—La boite à surprise
5.30 p.m.—Pépinot.
6.00 p.m.—En éditorial.
6.15 p.m.—Parlons sports
6.30 p.m.—Sans atout.
6.55 p.m.—Manchettes Internationales.
7.00 p.m.—Nouvelles locales.
7.10 p.m.—La météo.
7.15 p.m.—Tribune Libre.
7.45 p.m.—Rollande et Robert
8.00 p.m.—Les Belles Histoires.
8.30 p.m.—La Rigolade
9.00 p.m.—Porte Ouverte.
9.30 p.m.—Savez-vous voyager ?
10.00 p.m.—Le Théâtre Colgate.
10.30 p.m.—Reportage.
11.00 p.m.—Télé-Journal.
11.10 p.m.—Nouvelles sportives.
11.15 p.m.—Cinéfeuilleton.
11.25 p.m.—Fin des émissions.

MARDI, 28 JANVIER

2.15 p.m.—Mire et musique.
3.00 p.m.—Ce que femme veut.
3.15 p.m.—La beauté avant l'âge.
3.30 p.m.—Vous êtes invitée.
4.30 p.m.—Bobino.
5.00 p.m.—La boite à surprise.
5.30 p.m.—Sang et or.
6.00 p.m.—Court métrage.
6.15 p.m.—Parlons Sport
6.30 p.m.—Sans atout.
6.55 p.m.—Manchettes Internationales.
7.00 p.m.—Nouvelles locales.
7.10 p.m.—La Météo.
7.15 p.m.—Hebdomadaire Sportif
7.30 p.m.—Casquette sur l'oeil.
7.45 p.m.—Par le trou de la serrure
8.00 p.m.—Soirée de chez nous.
8.30 p.m.—Quatuor — "Studio 43".
9.00 p.m.—C'est la vie
9.30 p.m.—Au P'tit Café.
10.00 p.m.—L'Heure du Concert.
11.00 p.m.—Téléjournal.
11.10 p.m.—Nouvelles Sportives
11.15 p.m.—Cinéfeuilleton.
11.30 p.m.—Fin des émissions.

MERCREDI, 29 JANVIER

2.15 p.m.—Mire et musique.
3.00 p.m.—Ce que femme veut.
3.15 p.m.—La beauté avant l'âge.
3.30 p.m.—Vous êtes invitée.
4.30 p.m.—Bobino.
5.00 p.m.—La boite à surprises
5.30 p.m.—Opération Mystère.
6.00 p.m.—Les Clés de la Ville
6.15 p.m.—Parlons Sports.
6.30 p.m.—Sans atout.
6.55 p.m.—Manchettes Internationales.
7.00 p.m.—Nouvelles locales.
7.10 p.m.—La météo.
7.15 p.m.—Danse et cadence.
7.30 p.m.—100 dessins.
7.45 p.m.—Les Collégiens Troubadours.
8.00 p.m.—Le point d'interrogation.
8.30 p.m.—La Famille Plouffe.
9.00 p.m.—Pays et merveilles.
9.30 p.m.—La Pension Velder.
10.00 p.m.—La lutte.
11.00 p.m.—Télé-Journal.
11.10 p.m.—Nouvelles sportives.
11.15 p.m.—Cinéfeuilleton.
11.30 p.m.—Fin des émissions.

JEUDI, 30 JANVIER

2.15 p.m.—Mire et Musique.
3.00 p.m.—Ce que femme veut.
3.15 p.m.—La beauté avant l'âge.
3.30 p.m.—Vous êtes invitée.
4.30 p.m.—Bobino.
5.00 p.m.—La boite à surprises
5.30 p.m.—Rin tin tin
6.00 p.m.—La Rose des Vents
6.15 p.m.—Parlons sports
6.30 p.m.—Sans atout.
6.55 p.m.—Manchettes Internationales.
7.00 p.m.—Nouvelles locales.
7.10 p.m.—La météo.
7.15 p.m.—Court métrage.
7.30 p.m.—Récital.
7.45 p.m.—Toi et moi
8.00 p.m.—Cap aux Sorciers.
8.30 p.m.—Au Chenal du Moine.
9.00 p.m.—Rendez-vous avec Michelle.
9.30 p.m.—La Couronne d'Or.
10.00 p.m.—Histoire d'amour.
10.30 p.m.—Les idées en marche.
11.00 p.m.—Téléjournal.
11.10 p.m.—Nouvelles sportives
11.20 p.m.—Cinéfeuilleton.
11.35 p.m.—Fin des émissions.

VENDREDI, 31 JANVIER

2.15 p.m.—Mire et Musique.
3.00 p.m.—Ce que femme veut.
3.15 p.m.—La beauté avant l'âge.
3.30 p.m.—Vous êtes invitée.
4.30 p.m.—Bobino.
5.00 p.m.—La boite à surprises.
5.30 p.m.—Le trèfle à 4 feuilles
6.00 p.m.—Télé-Scope
6.15 p.m.—Parlons sports
6.30 p.m.—Sans atout.
6.55 p.m.—Manchettes Internationales.
7.00 p.m.—Nouvelles locales.
7.10 p.m.—La météo.
7.15 p.m.—Clinique du Coeur.
7.45 p.m.—Pour elle
8.00 p.m.—Chansons canadiennes.
8.30 p.m.—Quiz Variétés.
9.00 p.m.—Aventure.
9.30 p.m.—Le théâtre des étoiles.
10.00 p.m.—Divertissements.
10.30 p.m.—Affaires de famille.
11.00 p.m.—Téléjournal.
11.10 p.m.—Nouvelles sportives.
11.15 p.m.—Ciné-Feuilleton.
11.30 p.m.—Long Métrage.
1.00 a.m.—Fin des émissions.

CETTE SEMAINE A JAZZ PANORAMA...

Deux grands saxophonistes: Al Cohn et Zoot Sims

La jeune mais déjà populaire émission de CKBM, Jazz-Panorama, diffusée tous les mardis de 1 h. 30, présentera la semaine prochaine deux grands instrumentistes du jazz actuel, les saxophonistes ténors Al Cohn et Zoot Sims. Comme le premier est né à Brooklyn et le second en Californie, on pourrait penser qu'ils sont, chacun respectivement, des représentants des deux styles principaux du jazz actuel, c'est-à-dire le "East Coast" et le "West Coast". Or il n'en est rien car, bien qu'il existe certaines différences de sonorité et de phrasé entre ces deux instrumentistes, il s'expriment tous deux dans un style "Cool" très proche du "East Coast". Leur première rencontre date de leur apparition dans la section des saxophones du grand orchestre de Woody Hermann. C'est d'ailleurs grâce à cette grande formation qu'ils allaient connaître une célébrité sans cesse croissante. Leur admiration réciproque en tant que musiciens devait se développer dans la mesure et en 1955, ils décidaient de former ensemble un petit groupe. Aussitôt dit, aussitôt fait et voilà Al et Zoot jouant ensemble au "Birdland" de New-York.

S'étant rapidement cherché une voie en dehors de l'école "Be-bop", ils devaient être, tout en conservant une forte influence de cette dernière école, parmi les premiers propagateurs du "Cool". Ces deux artistes possèdent une merveilleuse technique instrumentale et possèdent en duo une homogénéité peu commune qui donnent à leurs interprétations couleur et relief. Si vous voulez vous faire une idée du jazz actuel, écoutez donc mardi les "saxos ténors jumeaux" de Zoot Sims et d'Al Cohn et vous constaterez que, comme des jumeaux, s'ils se ressemblent, ils sont totalement différents de "caractère", c'est-à-dire de par leur invention mélodique.

Nous profiterons de cette chronique pour adresser de vives félicitations à "Concert pour la Jeunesse" pour sa dernière émission consacrée à la musique de jazz. Il était temps qu'on montre aux jeunes à différencer le jazz, le bon, le vrai, de ses succédannés (Rock'n Roll), etc. Jean Sarrazin s'est révélé un parfait connaisseur

(Suite à la page 12)

Nouvelle profession pour les jeunes filles

La prochaine entrée de l'Ecole d'auxiliaires en nursing de l'hôpital Jean-Talon aura lieu au début de mars, et les jeunes filles désireuses de se tailler une carrière dans cette profession toute nouvelle peuvent s'adresser immédiatement à la directrice.

L'hôpital Jean-Talon, qui est un hôpital général catholique admettant tous les patients sans distinction de race ou de religion, a créé cette école en collaboration avec l'Association des Infirmières de la Province de Québec qui délivre un certificat de qualification à la fin des études.

Ce certificat permet aux auxiliaires de travailler en cette qualité dans des hôpitaux généraux, ou à domicile pour le soin des convalescents, malades chroniques, vieillards, etc.

Les développements de la science médicale et l'expansion croissante des hôpitaux a amené cette nécessité de former des personnes compétentes qui seront vraiment, comme leur nom l'indique, des auxiliaires des gardes-malades, celles-ci pouvant se consacrer plus précisément à leurs responsabilités et fonctions propres.

L'hôpital Jean-Talon accorde aux étudiantes une allocation mensuelle et d'autres avantages en retour des services rendus par les auxiliaires durant leur stage d'études pratiques.

La direction de l'Ecole des auxiliaires en nursing, 1385, est, Jean Talon, Montréal, sera heureuse de donner tous renseignements additionnels aux jeunes filles de plus de 17 ans qui voudraient en faire la demande.

RETRAITES FERMEES

JANVIER

27-29: Marins & Navigateurs
29-31: Hommes & Jeunes Gens

FEVRIER

1- 2: Chefs Lacordaire
2- 5: Finissants du Collège Ste-Anne
7- 9: Hommes & Jeunes Gens
10-13: Cultivateurs
14-16: Institutrices
17-20: Dames
21-23: Hommes & Jeunes Gens
24-27: Demoiselles
28- 2: Hommes d'affaires

L'entrée se fait à 7 h. 30 du soir (heure de Ste-Anne) le premier jour indiqué. La clôture pour la retraite de deux jours a lieu à 7 h. du soir et pour la retraite de trois jours à 9 h. du matin.

Pour réserver votre chambre, adressez-vous à Mesdames Narcisse Morin, tél.: 15 ou à Maurice Marquis, tél.: 379 ou encore remplissez cette feuille de demande:

LA MAISON DES RETRAITES FERMEES

Ste-Anne-de-la-Pocatière, P. Q.
C. P. 334 Tél.: 346

Révérend Père,

Veuillez me réserver une chambre pour la retraite fermée du ..... au .....

En cas d'impossibilité à m'y rendre, je me fais un point d'honneur de me trouver un(e) remplaçant(e) ou de vous avertir assez tôt pour qu'une autre âme puisse profiter de cette retraite.

Bien vôtre,

NOM .....

RUE .....

Ville
Village ..... Tél. .....

PUISSANTE, ÉLÉGANTE...et de prix modique aussi!

Illustrations, d'avant en arrière: Regent hardtop 4 portes, Mayfair hardtop 2 portes, Suburban sport 4 portes. Il y a 18 autres magnifiques modèles Dodge 1958!

L'hiver, saison des aubaines ...c'est la saison de la DODGE '58

Pourquoi attendre le printemps? C'est *tout de suite* qu'il faut adopter la Dodge. Pourquoi s'exposer à des *ennuis* avec une vieille auto, quand l'hiver peut vous donner tant d'*agréments* avec la plus sûre des voitures à prix modique?

Venez essayer la suspension Torsion-*AIRE* '58 qui supprime ornières et cahots, et les freins Dodge à contact total qui vous donnent une meilleure maîtrise des arrêts.

Venez mettre à l'épreuve la fougue des nouveaux V-8 Dodge qui vous font traverser la boue et la neige profondes sans flancher, et la transmission automatique à boutons-poussoirs Torque-Flite, à commande *mécanique* indéréglable, qui accroît *toujours* l'agrément de la conduite.

Ce qu'il vous faut pour l'hiver, c'est la magnifique Dodge '58, et vous en serez enchanté *toute l'année!*

Un doigt suffit! La Torque-Flite à boutons-poussoirs transmet la puissance simplement, instantanément, automatiquement! Et le nouveau différentiel Sure-Grip donne *automatiquement* une meilleure traction dans la boue et la neige . . . vous tire d'affaire quand les autres voitures gèleraient sur place!

Vous êtes toujours à l'avant-garde dans les voitures de style élancé > CHRYSLER CORPORATION OF CANADA, LIMITED

C'EST TOUJOURS LA BELLE SAISON AVEC UNE DODGE 1958!

Maurice Tanguay Automobiles Inc.

ROUTE TRANS-CANADA — MONTMAGNY

Les travailleurs catholiques de France

Un des derniers numéros du journal "Syndicalisme", organe de la C. F. T. C., (Confédération Française des Travailleurs Chrétiens), expose en ces quelques lignes composées en gros caractères et s'étendant sur toute une grande page du journal, les sentiments des membres de la C. F. T. C. sur la situation actuelle en France: "Les travailleurs disent non à la hausse des prix, à la diminution du niveau de vie des masses populaires, à la récession économiques, à la regression sociale. La calsse ouvrière et les familles populaires refusent de faire les frais d'une situation anarchique! La C. F. T. C. demande: le rétablissement du pouvoir d'achat des travailleurs, des familles, des retraités, dont les ressources sont gravement amputées par la hausse des prix; — une politique économique et sociale qui favorisera l'expansion économique, l'élévation de nos niveaux de vie, le plein emploi et l'indépendance du pays. — Cela veut dire dans l'immédiat: ajustement des salaires par le jeu de la libre discussion, la suppression des zones de salaires, un ajustement du salaire minimum garanti et des prestations familiales ainsi que des retraites, la lutte réelle et vigoureuse contre la hausse injustifiée des prix, etc. — Pour cela, il faut des réformes: réforme de nos structures économiques, réforme de l'enseignement, de la fiscalité, des circuits de distribution, etc. La C. F. T. C. est prête à parplace et au contrôle de telles ticiper à l'étude, à la mise en réformes. La C. F. T. C. mettra tout en oeuvre pour faire aboutir ce programme constructif."

Le chauffage au bois ou charbon

Il y a encore des gens qui, pour certaines circonstances, utilisent le charbon ou le bois comme combustible dans le chauffage de leur demeure. Un feu de bois non-contrôlé dans une fournaise est ce qui peut chauffer à blanc un tuyau qui mettra bientôt le feu à toutes les boiseries qui en seraient distantes de moins de 2 pieds. La Ligue de Sécurité de la province de Québec recommande à ces gens, ainsi qu'à ceux qui utilisent du charbon, d'être très attentifs en allumant ces feux afin qu'un tel accident leur soit épargné. Il ne faut jamais risquer de placer des cendres dans récep'acle de bois ou de carton, ce qui fut cause de trop nombreux feux.

DIMINUONS LES ACCIDENTS

La diminution des accidents et l'amélioration du rendement des véhicules dépendent du chauffeur. Comme tout Canadien à l'étranger est un ambassadeur de son pays, chaque chauffeur est porteur de lettres de créance non écrites en tant qu'ambassadeur de votre employeur auprès du grand public. D'après la Ligue de Sécurité de la province de Québec, le chauffeur prudent et courtois est l'un des meilleurs publicitaires de la maison qui l'emploie.

Annuellement, la production de notre industrie des pâtes et papiers s'établit à 11 millions de tonnes de pâtes, dont 2.5 millions pour la vente, 6.5 millions de tonnes de papier-journal et 2 millions de tonnes d'autres papiers et cartons.

Intéressantes démarches d'un envoyé français

Pour que des Jeunes Canadiens puissent séjourner en France

Jeudi après-midi nous avons eu la visite à notre rédaction de M. Eugène Brochu. Le sympathique agent du Canadien National était accompagné de M. Robert Pichot, de Paris qu'il avait connu lors d'un voyage en Europe. M. Pichot est un homme très actif puisqu'en été il est guide de tourisme (interprète français - anglais et espagnol) alors qu'en hiver il travaille pour le Club de Demain, dont les buts sont de développer les relations internationales sur le plan individuel, que ce soit entre étudiants ou non.

M. Pichot a débarqué mercredi sur le sol canadien, à Halifax plus précisément où l'avait amené l'Arosa Sun, et il a immédiatement fait route sur Québec, puis sur Montmagny afin de rendre visite à son ami, M. Brochu, dont il gardait un excellent souvenir.

M. Pichot va séjourner un mois environ dans notre pays, mais il ne pense pas pouvoir aller plus loin que Toronto. Il quitte Montmagny vendredi pour s'en retourner à Québec. Il visitera également Montréal et Ottawa. Il n'y a donc que deux jours que M. Pichot était sur terre canadienne, aussi nous avons pu lui demander des impressions toutes fraîches. Vu qu'il a connu des centaines de Canadiens-Français en Europe, il n'a guère été surpris par le langage ni par le fait d'entendre parler le Français en plein continent américain comme le sont en général ses compatriotes.

Comparaisons

Comme je lui demande de comparer Québec à une ville française il me répond que c'est bien difficile, car il n'y a aucune grande ville française qui puisse être pareillement recouverte de neige et s'étendre au bord d'un fleuve qui charrie des glaçons. Bien qu'il n'ait vu Québec qu'assez brièvement, il trouve la "Vieille Capitale" pleine d'un charme authentique et original. Je lui ai évidémment demandé ce qu'il pense de Montmagny. Je citerai sa réponse textuellement... ou presque :

— Montmagny possède beaucoup de cachet, et après avoir visité de multiples grandes villes, j'apprécie infiniment son calme et sa tranquillité... La neige créée chez vous un décor merveilleux !

Puis mes questions deviennent un peu plus indiscrètes et je veux savoir ce qui l'amène au Canada. Il vient prendre certains contacts pour son agence de voyages. Au moins maintenant quand il recevra en Europe des visiteurs Canadiens-Français, il pourra leur parler de leur pays, il le connaîtra un peu.

Démarches à encourager !

D'autre part M. Pichot va faire d'intéressants sondages d'opinion dans le Québec et ailleurs. En effet, le "Club de Demain" ou plutôt son Service d'Accueil des Aides familiales s'occupe de trouver des places en France pour des Jeunes Filles étrangères, étudiantes ou non. Ces jeunes filles qui n'ont pas les moyens de payer l'hôtel ou une pension reçoivent des adresses de familles où, en échange de travail à mi-temps ou à la demi-journée, elles reçoivent leur pension et quelque argent de poche. Actuellement ce service place à Paris et dans les grandes villes de France des jeunes filles de tous les pays de l'Europe occidentale. Les prises de contact de M. Pichot vont être intéressantes et vont permettre à des Canadiennes de profiter des bons offices du Club de Demain. Nous pensons que c'est une chose qui doit spécialement attirer l'attention des Canadiennes-Françaises qui seront avantagées par la langue. Les jeunes filles qui seraient intéressées à trouver une telle place en France peuvent écrire pour obtenir tous les renseignements au "Club de Demain", 3 Square de l'Ambre, Paris XIVème, France. Naturellement de sérieuses références seront exigées.

De plus le "Club de Demain" est un des promoteurs de l'"Open Door System", c'est-à-dire qu'avec cette organisation d'entraides pour les jeunes il veille à trouver des familles, dans les pays étrangers, disposées à offrir le gîte et la pension pendant deux jours à des jeunes gens dont l'intérêt social est reconnu et prouvé. Ce système connait un énorme succès aux Etats-Unis, et il n'y a pas de raison qu'il n'en soit pas de même au Canada.

M. ROBERT PICHOT

Bon voyage !

On le voit, le voyage de M. Pichot est une grande démarche pour les Jeunes et nous ne pouvons que lui souhaiter bon succès. Après le Canada, notre grand voyageur (il a fait 56 voyages dans toute l'Europe, mais le 57e est son premier sur le Nouveau-Continent), parcourra les Etats-Unis, puis se rendra au Mexique. Il ne sera de retour en France qu'au début de mai.

Quoi qu'il en soit nous vous souhaitons bon voyage et pleine réussite, M. Pichot, et nous remercions M. Brochu de nous avoir permis cette agréable et intéressante rencontre.

Michel Vidoudez.

Au nom de la courtoisie

Gardez une bonne distance entre votre véhicule et celui qui vous précède, pour permettre aux véhicules roulant plus vite de doubler vous conseille la Ligue de Sécurité de la province de Québec. Ralentissez légèrement pendant qu'on vous double, n'accélérez jamais. Après avoir passé la côte d'une pente, rangez-vous à droite le plus possible et ralentissez pour permettre aux véhicules groupés à l'arrière du vôtre, durant la montée, de passer en toute sécurité. Habituez-vous à aider les autres qui vous doublent.

M. Minville en France

"Professions", l'organe du "Centre français du Patronat chrétien" publie dans le compte vembre la note suivante: "M. rendu de sa séance du 21 no- Esdras Minville, ancien doyen de la Faculté desSciences Sociales de l'Université de Montréal, directeur des Hautes Etudes Commerciales à Montréal, invité d'honneur du C. F. P. C. fit un exposé sur les relations France Canada. M. Minville souligna les relations économiques et culturelles qui unissent le Canada et la France. Rappelant que le Canada est à l'heure actuelle "la première des puissances dites secondaires, ce qui pour un pays jeune est déjà une situation enviable, M. Minville évoqua la crainte d'américanisme qui hante bien des esprits canadiens et montra que sel le Canada français - à la différence du "Canada anglais" - peut résister à l'assimilation américaine et permettre au Canada de s'affirmer comme entité sociale et politique. Mais, poursuivit l'orateur, si pour affirmer sa personnalité à l'égard des Etats-Unis, le Canada français, ce dernier, lui, a besoin de la Franc . . . Me permettrez-vous d'affirmer que la France pourrait elle aussi a voir besoin du Canada et tout spécialement du Canada français? En Amérique, le Canada français est à la France ce que le Canada anglais est à l'Angleterre, l'Argentine à l'Espagne: une projection de sa pensée, un centre de sympathie spontanée, une porte d'entrée, sinon tout à fait un pied à-terre. Dans la triple perspective du patron, du Français et du chrétien, le problème du Canada français c'est un peu, c'est même dans une large mesure, votre problème."

Service marial

Que craindrai-je ici bas? l'enfer ne peut me nuire, car je truve en Marie un prt de sûreté; et le monde est lui-même ompuissant à séduire mon coeur épris de sa beauté.

(Ste Thérèse de l'Enfant-Jésus)

Service Marial de Montmagny

MAINTENANT DÉDUCTIBLES ✓

Les primes des Rentes Viagères du Gouvernement Canadien peuvent dorénavant être déduites du revenu pour fins d'impôt, avec certaines limitations.

Cela signifie que tout contribuable—y compris l'individu établi à son propre compte—peut maintenant se prévaloir du privilège antérieurement réservé aux employés contribuant à des plans de pension enregistrés.

EXEMPLES DES ÉPARGNES SUR L'IMPÔT
(pour un contribuable marié, sans personne à charge, basés sur les tarifs de l'impôt sur le Revenu de 1958)

Revenu gagné	Contribution au Plan d'Epargne*	Epargne sur l'impôt
$ 3,000	$ 300	$ 39
5,000	500	95
7,500	750	150
10,000	1,000	240

(*déduction maximum permise pour fins d'impôt)

Pour renseignements complets et assistance dans le choix du plan qui convient le mieux à vos besoins, appelez votre représentant local des Rentes Viagères du Gouvernement Canadien ou postez ce coupon, franc de port.

Au: Directeur, Rentes Viagères du Gouvernement Canadien, Ministère du Travail, Ottawa (franc de port) 7W2

Veuillez m'envoyer la documentation démontrant comment une Rente Viagère du Gouvernement Canadien peut m'assurer, à coût modique, un revenu à ma retraite.

Mon nom est.....
(M./Mme/Mlle)

J'habite à.....

.....Date de naissance.....

Age où la Rente Viagère devra commencer....Téléphone.....

Il est entendu que les renseignements donnés le sont à titre strictement confidentiel.

MINISTÈRE DU TRAVAIL

Le journal local face à la communauté, à la télévision et à la radio

Le mois de janvier est sans aucun doute une période propice pour rappeler à tous nos lecteurs et annonceurs que notre Journal continue à demeurer à leur entière disposition et qu'ils n'ont pas à craindre de s'en servir aussi souvent qu'ils le jugeront nécessaire.

Un journal local et régional est non seulement un ami précieux, mais aussi un aide puissant, un conseiller avisé. Par ses nouvelles et chroniques, il s'efforce de refléter la vie de la communauté locale et régionale. Il donne des informations aussi nombreuses et complètes que possible sur ce qui se passe autour de nous. Par ses pages publicitaires, il permet aux commerçants et industriels de faire connaître leurs affaires ou leurs entreprises, et à la population de se renseigner adéquatement et efficacement sur les moments et les endroits les plus appropriés où elle peut se procurer les "nécessités de la vie".

Le public sait d'ailleurs que ni la radio, ni la télévision n'ont pu jusqu'ici supplanter le journal comme source d'information ni comme médium de publicité. La chose est même tellement évidente que l'imprimé et le goût de l'imprimé ne font que s'accroître à mesure que se développent d'autres moyens d'expressions. Certes, le public aime à entendre lire, mais il préfère, de beaucoup, lire. Il peut ainsi compléter son information et conserver à volonté textes et images. Il a surtout l'avantage de choisir le momet qui lui convient le mieux pour se renseigner sur ce qui l'intéresse. C'est la raison pour laquelle rien ne vaut et rien ne vaudra jamais l'imprimé. La radio a pu atteindre un jour son âge d'or, la télévision pourra elle aussi atteindre le sien, mais l'imprimé, principalement le journal continue de le vivre intensément.

C'est dire que vous demeurez tous à la page, chers lecteurs, en continuant d'aimer, de reçevoir et de lire votre journal. Vous l'êtes même encore bien davantage quand vous accordez vos préférences au journal qui se dévoue particulièrement à vos propres intérêts comme le "Courrier de Montmagny". Le journal local a, en effet, cette particularité qu'il fait siens les intérêts de la communauté qu'il dessert et s'efforce par tous les moyens qu'il a à sa dispostion de les mener à bien. On ne compte d'ailleurs pas les immenses services qu'un journal soucieux de sa mission rend à la population qui vit dans son rayonnement.

Il faut donc se servir de son journal. Il faut aider dans la mesure du possible à le conserver intéressant au point de vue information en lui communiquant régulièrement tout ce qui est susceptible d'intéresser le lecteur. Le journaliste n'est hélas pas un devin, et il a besoin du concours de chacun.

Dans le domaine publicitaire, il faut, je le répète, avoir confiance en la puissance du journal pour le progrès de ses affaires. Dans tous les champs d'activité, la publicité s'impose de par elle-même et rapporte au centuple, il ne faut pas l'oublier! Annoncez donc dès cette semaine dans le "Courrier de Montmagny".

C'est de l'argent bien placé!

Michel Vidoudez

Les élèves désertent les écoles en URSS

Il existe un phénomène très spécial dans les écoles soviétiques: la désertion des classes par les élèves. Les conditions des études justifient ces fuites massives: locaux scolaires glacés, distances trop grandes pour se rendre à l'école, manque de vêtements et de chaussures pour enfants, manque et parfois absence de livres scolaires.

Ces circonstances sont hélas permanentes et l'année en cours voit les mêmes causes de l'absentéisme des élèves. Le "BAKINSHY ROBOTCHY" (no 13, 1957) consacre tout un article des plus sévère à l'état pitoyable des écoles et à la fuite des élèves. "Le premier semestre n'a pas été très productif dans une série d'écoles de la région . . .

A l'école secondaire de Tcharhan les règlements les plus élémentaires de l'instruction obligatoire sont violés, la discipline scolaire est complètement désorganisée. Plus d'un tiers des élèves ne fréquente pas les classes. Au cours d'une leçon il n'y eut n classe que trois élèves." Cette disparition des élèves au cours de l'année scolaire passerait dans nos pays pour une exception qui attirerait l'attention des pouvoirs sur l'école où elle se serait produite; en URSS, au contraire, le cas est normal et la presse le reconnaît: " Il est impossible de ne pas se rendre compte des nomreux défauts dans le fonctionnement de toute une série d'écoles de la république", écrit la " PRAVRA OUKRAINY" (no 113, 1957). "Ordinairement, au cours du dernier trimestre scolaire, le nombre d'élèves qui quittent l'école augmente considérablement; ce sont surtout les élèves en retard dans leurs études et qui n'espèrent pas rattraper ce retard: . ." Ceci n'est qu'une des causes de l'absentéisme des écoliers, car les porgrammes ne sont pas chargés et les pédagogues font preuve d'un "libéraliste" excessif dans les notes qu'ils donnent. Ainsi, une institutrice a marqué d'une bonne note composition émaillée de quarante fautes. (Même journal). Cette disparition continuelle et massive d'élèves qui échappent ainsi à l'instruction prmaire obligatoire, démontre que cette mesure, loin d'être résolue en URSS comme le prétend la propagande, est un recul évident en comparaison de sa situation d'avant la révolution. (S. P. C.)

Les accrochages hebdomadaires

Le 20 janvier, vers 1 h., sur la rue St-Ignace, une collision s'est produite entre la voiture de M. Lucien Bissonnette, de Trois-Saumons, Co. de L'Islet, et celle de M. Amédée Bernier, de Montmagny. Dégâts moyens.

— ★ —

Aujourd'hui vendredi, vers 8 h., à la rue St-Jean-Baptiste, en face de la Salle Publique, une assez violente collision s'est produite entre la voiture de M. Alexandre Gaudreau, taxi à Montmagny, et celle de M. Donat Guillemette, de St-François. Les dommages sont moyens.

LA SEMAINE A

Radio S.-Coeur

LUNDI et MARDI

R. Grisé, s.j.
Pour communier tous les jours.

Chant: (L) C. S. V., Berthierville. (M) Inst. Fam. SS. Grises, Montréal.

MERCREDI et JEUDI

V. Colozza, s.j.
I — *Vie cachée de Jésus*
II — *Oubli mieux que mépris*

Chant: (M) Acad. St-Louis, Victoriaville. (J) SS. Jésus-Marie, Outremont.

VENDREDI

M. Vigneau, s.j.
(texte) *Miroir du Christ.*

Chant: Ecole Normale, Mont-Laurier.

SAMEDI

E. Gagnon, s.j.
Marie dans notre vie.

Chant: Mlle M.-P. Tremblay, Arvida.

ST-FRANCOIS

STATISTIQUES

Durant l'année 1957, il y a eu 14 mariages, 57 baptêmes et 14 sépultures.

Parmi les défunts disparus: M. Olivier Guimont, 68 ans; M. Roméo Guimont, 26 ans, 4 mois; M. Prudent Morin, 64 ans; Mme Elmire Bonneau, 81 ans; Mme Alma Lecompte, 82 ans; M. Horace Dumas, 83 ans; Mme Napoléon Denault, 73 ans; Mme Louis Montminy, 57 ans; M. Fernand Guimont, 22 ans; Mario Simard, 4 mois; M. Joseph Proulx, 59 ans; M. Fortunat Blais, 82 ans; Mme Xavier Morin, 89 ans; Marc Théberge, 3 mois.

A ceux que le deuil a affligée en cette année 1957, nos sincères sympathies.

POPULATION

La paroisse compte 343 familles dont 1,707 personnes, 1,384 communiants et 323 non-communiants.

BAPTEMES

A été baptisé en décembre 1957:

Marie-Claudine, enfant de M. et Mme Joseph-Aimé Blais (Léonie Fiset). Parrain et marraine: M. et Mme Antonio Fiset, grands-parents de l'enfant. Porteuse: Mme Clément Montmigny, tante de l'enfant.

VA-ET-VIENT

—Mlle Lise Campagna, de St-Vallier; M. et Mme Gaston Boulet, M. et Mme Jean-Paul Noël, chez MM. Hérald et Réal Noël.

—M. et Mme Claude Talbot, de St-Pierre, chez M. et Mme Stanislas Simard.

—Mlle Noël la Boissonneault, de Québec, chez son frère, M. et Mme Louis Boissonneault.

—M. et Mme Victor Caron, M. et Mme Antonio Lecompte, de St-Pierre; Mlle Colette Lamonde, de Québec, chez M. Antonio Lamonde.

—M. et Mme Louis-Aimé Paré, de Montréal, chez M. Jos. Paré.

—Mlle Lucienne et Madeleine Corriveau, de Montréal, chez leur frère, MM. Sauveur et Alphonse Corriveau.

—M. et Mme Armand Paré étaient en voyage à Québec.

Le chômage est-il voulu?

La crise de chômage qui atteint actuellement plus de 600,000 travailleurs canadiens atteint également l'industrie de l'aluminium.

A Arvida, par exemple, une centaine de travailleurs des usines de l'Alcan devaient être mis à pied au début de la semaine pour une période indéfinie.

Ces employés recevront les bénéfices supplémentaires prévus dans la convention collective lorsque les employés tombent en chômage, en plus de toucher les prestations ordinaires de l'assurance-chômage.

La compagnie explique que c'est à la suite d'une diminution de la demande qu'elle a été forcée de réduire son personnel.

La filiale de l'Alcan, Saguenay-Kitimat, vient d'ailleurs d'annoncer qu'elle mettait à pied 1,700 travailleurs de l'industrie de la construction parce que l'Alcan vient de décider de ne pas faire passer de 5 à 7 le nombre de ses creusets ou cuves dans lesquelles l'aluminium est raffiné.

Quand une industrie aussi prospère que celle de l'aluminium se met à réduire sa production, surtout quand elle exerce pour ainsi dire un monopole, il n'est pas inopportun de se demander si la situation économique est détériorée à ce point. Le cas échéant, le gouvernement devrait sans tarder prendre des mesures énergiques pour ranimer l'activité économique. Sinon, il devrait faire enquête pour savoir si le chômage actuel est voulu, pour une grande partie, par les industries elles-mêmes.

Les travailleurs de l'automobile ont accusé les manufacturiers d'automobile de pratiquer une politique de chantage à l'endroit du gouvernement en congédiant des dizaines de milliers de travailleurs. Par ailleurs, on nous a informés que l'industrie du textile est en partie paralysée par les employeurs qui veulent forcer la main au gouvernement pour obtenir une plus grande protection tarifaire.

ATTENTION

Ne pas oublier la grande partie de cartes organisée par les FILLES D'ISABELLE, au profit de l'église St-Mathieu.

Elle aura lieu dimanche soir à 8 heures p.m. à l'école St-Pie X.

Souper canadien à la Légion

Veuillez prendre note que c'est samedi soir, à 8 heures, qu'aura lieu le souper Canadien à la Légion. Nous profiterons ce cette occasion pour remettre au représentant de la Campagne de Lutte contre la Poliowyélite, le chèque pour le montant recueilli lors de la souscription organisée pour cette organisation, par la Légion Canadienne de Montmagny.

Maurice Fournier, prés.

JOS. PARADIS
Agent
Produits IMPERIAL
ESSO IMPERIAL
Stove Oil pour Poêle
Huile à fournaise Fuel Oil
Diesel Oil, Gazoline
Huile à moteur.
Réservoirs, Esso Rad
Anti-Freeze
43, rue Collin — Tél. : 138
Montmagny, P. Q.

CARRIERE
BARBIER-COIFFEUSE
COIFFEUR
Apprenez ces métiers à
Trans-Canada Beauty Industries, Ltd
Moncton, N.-B.
Passage retour passé 300 milles remboursé.

Mes gencives saignent, que faire?

Q.—Mes dents saignent, même alors que je ne les brosse pas; autrement, elles sont en parfaite condition. Pouvez-vous me dire quelle en est la cause?

R.—Il y a bien des raisons au saignement des gencives. Les dépôts de tartre sur les dent en sont une. Des obturations qui n'ont pas été très bien faites peuvent en être une autre pour les dents voisines, en retenant des débris de nourriture entre elles, ce qui finit par irriter les gencives. Des dents irrégulières ou même l'absence de dents en représetent une autre cause fort commune. Dans notre vie actuelle trépidante, dépourvue de beaucoup de précautions essentielles et alors que nous mangeons des aliment trop cuits, nos gencives sont dépourvues d'exercice. Cela a pour résultat de les amollir et de les enflammer. Certaines maladies, telles que l'Infection de Vincent et le Scorbut, font saigner les gencives. Les personnes qui souffrent ainsi du saignement des encives doivent s'adresser à un bon dentiste pour en déterminer la cause, après quoi un traitement approprié leur sera appliqué.

La ligue d'Hygiène Dentaire de la Province de Québec Incorporée, 4440 Bouevard Pie IX Montréal 36, est heureuse de répondre gratuitement, par lettre personnelle, à toutes les questions qui lui seront posées sur la santé des dents et des gencives des enfants et des grandes personnes. Elle offre, gratuitement également, d'envoyer sur simple demande, aux futures et jeunes mamans, des brochures illustrées traitant de leur alimentation rationnelle dans l'attente d'un bébé et des soins spéciaux alimentaires et dentaires à prendre par elles et à donner à leurs enfants pour sauvegarder leur propre dentition et assurer de bonnes dents à ces derniers. Bien donner son nom et adresse postale exacte et complète.

Cherchez-vous ce qu'il y a de **mieux** comme graines de **fleurs** et **légumes; plantes ornementales** vivaces et **arbres fruitiers; outillage de jardin** et **verger,** etc.? Commandez un pqt No 3007, pensées géantes **hybrides Papillons,** $0.75; **ou,** 1 pqt No 3213, petunia hybride multiflore **Satin Rouge,** $0.75; et vous recevrez gratis le magnifique **catalogue de jardinage Perron,** 96 pages, abondamment illustrées, 12 pages en couleurs naturelles. Vous ne pouvez **pas** vous passer de ce **guide classique du jardinier.** Ecrivez aujourd'hui à
W. H. PERRON & Cie Ltée
515 BOUL. LABELLE, L'ABORD A PLOUFFE, P.Q. (Montréal 9)

LA COMPAGNIE
SINGER
OFFRE UN RABAIS DE
$50.00
SUR UNE MACHINE
A COUDRE
COMPLETEMENT
AUTOMATIQUE
A AIGUILLE
OSCILLANTE
DE MARQUE
SINGER
RENSEIGNEZ-VOUS
AU MAGASIN OU AU
GERANT
J.-M. PICARD
52, rue St-Jean-Baptiste.
— Tél. : 734 —
(Temps limité de 8 jours)

Le JARDIN DES DAMES

La "chemise" vedette à la mode canadienne au printemps 1958

Montréal — La chemise a révolutionné la mode du printemps '58. Cette nouvelle silhouette qui est le changement radical le plus important de la dernière décennie, a conquis définitivement l'industrie canadienne de la mode.

En dépit des railleries qui, lors de la présentation de la chemise à Paris l'automne dernier, la qualifiaient de "sac", la nouvelle tendance influença rapidement les dessinateurs canadiens comme tant d'autres et les versions d'automne furent acceptées de bonne grâce par les Canadiennes.

La "coupe 58", cette nouvelle silhouette fluide ou chemise, réussit par ses versions printanières, à rendre démodées toutes les autres silhouettes.

Les grandes maisons de mode de Montréal ont déjà amélioré leurs présentations. Leurs versions sont taillées de mains de maître et n'ont rien de l'apparence d'un sac. Une étude des collections printanières de ce centre de la mode, révèle que la nouvelle silhouette a été adaptée à toutes les tailles et types et que ses prix sont variés.

Les principales caractéristiques de la mode sont:

La Silhouette—Elle semble ignorer la taille jusqu'à un certain point sans pourtant l'oublier tout à fait. Elle souligne la ligne du buste, les hanches et se rétrécit à l'ourlet. Elle est offerte en versions d'une ou deux pièces, plusieurs robes accompagnées de vareuses ou de corsaes blousants, marqués d'une ceinture aux hanches. Les jaquettes des costumes soulignent la ligne rétrécie par des dos en forme de cocon.

Jupes raccourcies—L'équilibre de cette ligne rétrécie exige un ourlet plus court mais chacune demeure seule jupe si elle doit ou non, montrer ses genoux. Mêmes les modèles qui n'ont pas adopté la silhouette chemise, sont plus courts. Les longueurs varient mais la plupart sont à un pouce au-dessus de la moitié du mollet.

Tissus—L'emploi de tissus jumelés est très important au printemps, comme par exemple, des tissus simili-soies et chiffons de même couleur ou motif, ou encore un tissu transparent sur un imprimé. Les robes de crêpe sont nombreuses mais les tissus simili-toiles dominent. Les lainages sont légers et les tricots et worsteds, très populaires.

Couleur—Le bleu marine est au premier rang des modèles de robes printanières, reléguant les noirs dans l'ombre. La plupart des teintes foncées sont éclairées de blanc. Les beiges avoine nouveaux, sont offerts dans tous les genres de tissus. Délaissant les tons atténués, les mprimés vont jusqu'aux extrêmes avec en tête, des tons orangés vifs, suivis des rouges, bleus et verts.

Voici un résumé des modèles les plus marquants des collections printanières de 12 grands dessinateurs montréalais, membres du groupement des Fashion Associates, Montréal, reconnus comme chefs de file de l'industrie de la mode au Canada:

Harry Brodkin—Une chemise en lainage léger bleu marine marquée de trois bandes de ruban grosgrain aux hanches, dont la jupe est bordée d'un volant plissé.

Jack Liebman—Une robe-manteau en toile de soie noire à devant ajusté et ceinture dissimulée sous le blousé de dos. Une touche de blanc, détail nouveau et important, se retrouve sous forme de col dégagé et poignets.

Lew Shedlack—Une robe de jour en fin tricot de laine, légèrement ajustée, à dos blousant retombant sous la taille normale, dans la nouvelle couleur avoine.

Brodkin Bros.—Un deux-pièces marine en tissu simili-toile est à corsage blousé terminé par une bande aux hanches. Le col dégagé et les emmanchures profondes soulignent la silhouette fluide.

David Taub — Cette robe-deux-pièces pour jeune fille, est en worster gris pale, a corsage blousant et emmanchures profondes, ajusté par une bande a hauteur des hanches. Elle est éclairée d'un col et d'un noeud blancs.

Bill Mintz of Trend—Un deux-pièces en toiles de soie, couleur avoine, est à jaquette de forme cocon, rétrécie aux hanches. La jupe étroite est complétée d'un corsage camisole. D'étroites bandes de satin forment la garniture.

Dolman—Une robe étroite en tissus jumelés imprimés à motifs de fleurs, est ornée à l'arrière d'un drapé d'organza retombant des épaules en effet blousant.

Wilner—Une robe en imprimé fleuri, à taille droite, est marquée aux hanches d'un drapé terminé par un gros noeud sur le côté.

Deja—Une robe en soie imprimée en tons de bleu et vert, est à corsage blousé et ceinture basse.

Frenchsire — Un ensemble deux-pièces en soie bleue, pour

(Suite à la page 12)

CORSAGE BLOUSANT. — Le corsage blousant tombant sur une ceinture basse, démontre l'influence de la chemise ou silhouette fluide des nouveaux modèles printaniers. Cette création Deja de Montréal, est une des nombreuses versions fort seyantes de la nouvelle silhouette, offertes par les dessinateurs canadiens. La robe est en pure soie imprimée.

DOS BLOUSE — La nouvelle silhouette printanière n'ignore pas tout à fait la taille, comme le prouve cette robe-manteau en toile de soie, création Jack Liebman de Montréal. La ceinture est dissimulée sous le blousé du dos de ce modèle canadien. La touche blanche, de première importance au printemps, se retrouve dans le col dégagé et les poignets.

Votre beauté

Il est inutile de traîner avec soi en voyage toute une collection de pots et de bouteilles remplis à craquer de crèmes et de produits de beauté de toutes sortes. Il est cependant important d'avoir ce dont il est impossible de se passers crème nettoyante, poudre, rouge à joues, rouge à lèvres et eau de Cologne. Ces produits, contenus dans des pots de plastique légers, prendront moins de place et pèseront moins. La prudence conseille d'emporter dans une valise le moins de bouteilles de verre possible. Elles sont susceptibles de casser.

Conseil

Il n'y a rien de plus désagréable et difficile à enlever qu'une tache de rouge à lèvres indélébile sur un vêtement. Il est donc prudent de toujours recouvrir vos lèvres d'un papier tissu avant d'endosser une robe ou un gilet. Il est également possible de n'appliquer votre rouge qu'à la dernière minute, après vous être toute habillée.

VETEMENTS FAITS SUR MESURE -VS- TOILETTES DE MAGASIN

Après avoir interrogé plusieurs femmes sur un sujet palpitant entre tous, celui de l'achat de robes, costumes ou autres vêtements "tout-faits" et celui des mêmes vêtements faits sur mesures, voici à peu près ce qu'on m'a répondu:—

Tout d'abord, il est inexact de diviser en deux catégories seulement les goûts et les préférences de nos élégantes. Commençons par les personnes qui disposent de beaucoup de temps et d'un budget assez rondelet. Celles-ci optent, en très grand nombre, pour l'exclusivité et choisissent avec un soin jaloux, et les tissus qui serviront à renouveler leur garde-robe, et la couturière qui les confectionnera. Par contre, un autre groupe de femmes, possédant des goûts identiques, mais n'ayant que très peu d'argent en poche, viennent à bout de combiner leur avoir et leurs préférences en cousant elles-mêmes tous leurs vêtements. Une troisième classe vient alors s'ajouter à cette dernnière catégorie: celle des femmes qui vont régulièrement acheter leurs robes et tailleurs "exclusifs" en dehors de la ville. Elles ont les mêmes dispositions que leurs consoeurs, pour ce qui a trait l'originalité des toilettes qu'elles portent, mais aiment voir ce qu'elles achètent. . .

Dans un deuxième groupe on trouve les femmes de carrière qui s'habille très sobrement et n'on pas toujours le temps de courir les comptoirs ou les foires aux tissus; celles-là adoptent un magasin quelqueconque où elles se procurent les nombreux tailleurs ou robes classiques dont elles ont besoin à intervalles réguliers. Quant aux sténos, aux serveuses de magasins et toutes celles qui travaillent hors du foyer, la bonne moitié de ces personnes (celles qui ont une taille de guêpe surtout) préfèrent "sauter" dans une robe "toute-faite". Leurs camarades moins bien dotées physiquement ont presque toutes une modiste qui leur taille tous leurs vêtements. Les ménagères qui se laisse tenter par les vitrines de nos magasins sont plus nombreuses que celles qui ont une modiste attitrée. Il faut pourtant ajouter à cette dernière catégorie le très grand nombre de mamans qui font elles-mêmes et leur costume et celle de leurs enfants. Fait assez curieux: ce sont les personnes les plus occupée chez elles (familles nombreuses ou travail supplémentaire quelconque) qui trouvent le temps de tailler et de coudre. Serait-ce parce que leurs sorties se font plutôt rares, ou simplement parce qu'elles n'ont pas le temps de courir les "ventes"?

Quel que soit le budget alloué et qu'importe son rang social ainsi que la fréquence des réunions auxquelles elle assiste, la femme qui n'attache d'importance à l'exclusivité vestimentaire que pour ce qui touche à ses "sorties de gala", reste la plus pratique de toutes. Elle a recours à sa couturière pour ses plus belles toilettes, tailleurs ou manteaux, mais achète à bon compte ses robes de maison, de sport, ses blouses "ordinaires", etc., tout ce qui complète, en un mot, sa garde-robe dont la base est solidifiée par ses goûts personnels...

SUZANNE PIUZE

Une succulente variation sur un thème ancien

Aimez-vous à préparer dès le samedi votre dessert du dimanche? Notre Gâteau Moka au Réfrigérateur est plus délicieux que jamais lorsqu'il est fait la veille, et il ne demande que quelques minutes de préparation. Par un heureux mélange de café et de chocolat, il acquiert une saveur riche et fine qui saura régaler aussi bien vos invités que votre famille! Vous aurez là le digne couronnement d'un repas parfait.

GATEAU MOKA AU REFRIGERATEUR

2 étages de gâteau éponge acheté tout fait.
1 tasse de café fort
1 tasse de crème épaisse, fouettée.
1 paquet de mélange à pouding au chocolat.
1tasse de lait évaporé.
1 tasse da lait évaporé.
Noix de Grenoble.

Fendre horizontalement les étalages de gâteau éponge, faisant ainsi quatre étages minces. Apprêter le mélange à pouding, utilisant comme liquide le café et le lait évaporé mélangés ensemble. Presser un des étages de gâteau dans un bol à mélanger de grandeur moyenne. Verser un tiers du pouding, ajouter un autre étage de gâteau et ainsi de suite, terminant avec le quatrième étage de gâteau. Mettre au froid pendant plusieurs heures ou toute la nuit. Démouler sur un plat de service. Couvrir copieusement de crème fouettée sur le dessus et les côtés. Décorer de noix de Grenoble entières. Rendement: 8 portions.

Dr Marcel Laverdière
B.A., D.D.S.
Chirurgien-Dentiste
28, rue de la Gare.
Tél.: 293 — Montmagny.

Tél. : 53
Dentiste
Dr J.-L. Lavallée
Chirurgien-Dentiste
39, St-Jean-Baptiste, Montmagny

Dr Em. Gobeil, O.D.
OPTOMETRISTE
— Edifice Allard —
Montmagny — Tél. : 43

Dr Antoine Fiset
Médecine générale
Obstétrique.
8, rue St-Jean-Baptiste.
(Face à l'église St-Thomas).
Tél. : 755 — Montmagny

Spécialiste
à Montmagny : — le samedi
A L'HOTEL-DIEU
Dr Paul Bigué
Yeux, Oreilles, Nez Gorge.
449, 3e Avenue — Québec

G.-A. PARIS, D.C.
Chiropraticien
103, rue de la Gare.
Tél. : 823
MONTMAGNY
Cap-St-Ignace. — Tél. : 325

DOCTEUR LAURENT LIZOTTE
Médecine Générale et obstétrique
4, rue de la Gare. — Tél.: 1150 — Montmagny.
(Ancienne résidence Dr J.-M. Bernatchez).
Au service de sa clientèle jour et nuit

EMILE GENDREAU
SOUDURE GENERALE
FER ANGLE ET CHANNEL
Rue Ste-Brigitte Nord — Tél. : 687 — MONTMAGNY

Comptables Agréés.
Caron, Corriveau, Renaud & Cie, C.A.
Lionel CORRIVEAU, M.S.C., R.I.A., C.A.
86, rue de la Gare. — Montmagny. — Téléphone: 895
Résidence : 29, rue de l'Anse. — Tél. : 702
MONTMAGNY — RIVIERE-DU-LOUP

Pour toutes vos assurances . . .
— CONSULTEZ —
PHILIPPE ROY INC.
courtiers d'assurances agréés.
MONTMAGNY
BUREAU : 102, rue St-Jean-Baptiste. Tél. : 92
RESIDENCE : 5, rue St-Joseph — Tél.: 240

Bureau: 18, Palais de Justice Montmagny.
Tél.: 722
Résidence: 24, Ste-Brigitte, Montmagny.
Raymond Lortie
B.A., Dw.S.A., M.W.S.A.A.
Commissaire de la Cour Supérieure
Organisation — Administration — Tenue de livres
MONTMAGNY — BELLECHASSE — L'ISLET

Radio CHRC...

(Suite de la page 7)

fondation de CHRC, mentionnons: Raymond Laplante, Félix Leclerc, Miville Couture, Jacques Normand, Jean Monté, Jacques Létourneau, Paul Hébert, Roger Lebel, Roland Lelièvre, Oscar Marcoux et Thom Burham, maintenant gérant du Poste CKRS et CKRS-TV de Jonquière.

Parmi les pionniers de CHRC on compte encore aujourd'hui monsieur Henri Lepage, monsieur Aurèle Pelletier, monsieur Maurice Descarreaux, monsieur Léon Delisle, madame Aline Fortier et autres.

Comme toujours CHRC continue de l'avant pour la plus grande satisfaction de tous les auditeurs, en leur procurant des émissions de la plus haute qualité.

DENIS GOBEIL, L.L.L.
AVOCAT
34, rue de la Gare.
Tél. : 1183 — Montmagny.
Heures de bureau: tous les jours, de 9 h. à 6 h..
Tous les soirs: de 7 h. à 9 h., "sauf le lundi et le samedi".

7, rue du Palais de Justice
C. P. 11 — Montmagny
Lemieux & Proulx, —Enr.—
Matériaux de construction.
Bois brut et préparé.
Contreplaqué.
BUREAU : Tél.: 340-W
Paul Lemieux. Tél. : 340-W

Bureau : 592 Rés. : 767
Gonzague Bélanger
NOTAIRE
Assurances Générales.
4, St-Jean-Baptiste, Montmagny.

Téléphone : 72 (Edifice Allard)
Paré & Daveluy
Avocats
Jules Paré, Robert Daveluy
Rue St-J.-Baptiste, Montmagny.

Deux grands...

(Suite de la page 7)

du Jazz et cette émission télévisée fut une réussite sur toute la ligne puisque les musiciens noirs de l'excellent pianiste Milton Scaley nous firent revivre (avec talent) musicalement toute l'épopée du Jazz . . . ou presque puisque le temps les obligea de s'arrêter alors qu'ils avaient à peine eu le temps d'aborder le "Be-bop".

"Concerts pour la Jeunesse" pourra songer à récidiver et à consacrer une seconde (au moins!) émission au Jazz pour y aborder le "Cool", le "West Coast", le "East Coast" ainsi que pour y traiter de l'apparition du contrepoint et du duodécaphonisme . . . — *M. V.*

● SPORT-O-RAMA

(Suite de la page 15)

York et qui comportait au programme un combat de lutte par équipe. De trop ardents et bouillants partisans de la lutte qui croient à ces combats comme étant du vrai ont déclenché une bagarre générale chez les spectateurs et la police a dû intervenir. Ce sport qui n'est pas un sport mais bien un jeu de chien devrait être aboli et nous allons jusqu'à dire que c'est le pire "racket" qui existe dans le monde du sport. Les plus fous sont sûrement les spectateurs qui paient jusqu'à $2 ou $3 dollars pour aller voir ces tirailleurs de nos arènes qui se rient bien des foules et gagnent leur argent si facilement.

— ★ —

S'ils gagnent le championnat mondial de hockey amateur à Oslo, Norvège, les Dunlops de Whitby viendront jouer une partie d'exhibition au Colisée de Québec, contre les As, quelques heures après leur arrivée à Québec, plus exactement le 28 mars, annonçait mercredi dernier M. Robert "Bob" Lebel, président de la Canadian Amateur Hockey Association. Cette joute est une des conditions de l'entente qui a permis à l'équipe canadienne d'obtenir les services du joueur de défense Jean-Paul Lamirande, des As de Québec, qui a été réinstallé amateur afin qu'il puisse s'aligner avec l'équipe représentative du Canada au tournoi mondial de hockey. Entretemps, les As de Québec se préparent à recevoir la visite des Rangers de New-York de Phil Watson qui viendront jouer en exhibition le 5 février prochain contre les As.

— ★ —

Deux personnalités imminentes du monde du hockey ont critiqué jusqu'ici les nouveaux règlements concernant les arbitres de la ligue Nationale de hockey. Il s'agit de l'ex-arbitre King Clancy, de Toronto et du pilote des Canadiens de Montréal, Hector "Toe" Blake, qui ont déclaré que le hockey est devenu si poli que sous peu, il faudra dire "Monsieur" à nos joueurs de hockey. Sur ce, bonne semaine et à la prochaine. D'ici-là, sportez-vous bien.

La "Chemise...

(Suite de la page 11)

taille moins jeune, est composé d'une robe légèrement ajustée et d'une jaquette presque droite, bordée de soutache blanc.

Glickman—Ce spécialiste des robes du soir et de cocktail, présente sa version du corsage blousé, dans une robe d'organza à jupe large garnie d'appliqués de dentelle.

Eleanor Ellis de Levin-Ellis —Femme membre du groupe, Mlle Ellis a créé pour la femme de carrière, une robe en crêpe marine à drapé zouave qui se dégrafe pour révéler une robe de jour très simple.

● Une rencontre

(Suite de la page 15)

et le Tanguay Automobiles s'affronteront de nouveau dans une partie revanche.

Voilà une autre semaine bien chargée qui comporte d'excellentes joutes qui s'annoncent très intéressantes et qui saura certainement plaire aux amateurs de hockey de notre ville et la région qui suivent les activités de la ligue Intermédiaire avec beaucoup d'intérêt.

On a dépensé plus de $60,000,000 pour l'habitation et les services cette année dans les villes qui tirent leur subsistance de l'industrie minière, de l'industrie de la pulpe et du papier et de l'armée canadienne.

—O—

La plupart des adultes ont besoin du dentiste une fois par an, et l'enfant environ tous les six mois. L'enfant qui visite régulièrement le dentiste aura des dents permanentes droites et saines.

—O—

A la descente de l'autobus, il est plus sûr d'attendre le départ du véhicule. Se précipiter pour traverser la rue à l'avant ou à l'arrière de l'autobus entraine souvent de graves accidents.

AUBAINES

A MONTMAGNY

Maison, 2 logements, située sur la 5e rue: grand terrain.

Maison neuve à vendre, avec terrain de 175' x 75'.

Très beau terrain sur l'Avenue des Erables 50' x 93'.

Deux grandes terres avec roulant, situées près de Montmagny.

Belle propriété avec grand terrain, sur la rue St-Pierre. Bonnes conditions.

Deux propriétés avec grand terrain situées sur la rue des Erables. Bonnes conditions.

Trois terrains situés près de l'Hôtel-Dieu de Montmagny.

Propriété sur la rue St-Augustin. Bon marché.

Propriété bon marché avec grand terrain située chemin du Cimetière.

Propriété située près du Pont Rivard, $1,000, comptant.

Propriété de 4 logements sur la rue St-Ignace.

Propriété sur la rue Collin, avec manufacture et garage

Propriété sur la rue Champlain, comprenant deux logements.

Pour renseignements concernant ces offres, s'adresser à:

Les Immeubles Montmagny Enr.
Robert Bernier, gérant
8, rue St-Magloire,
Tél.: 105, Montmagny.

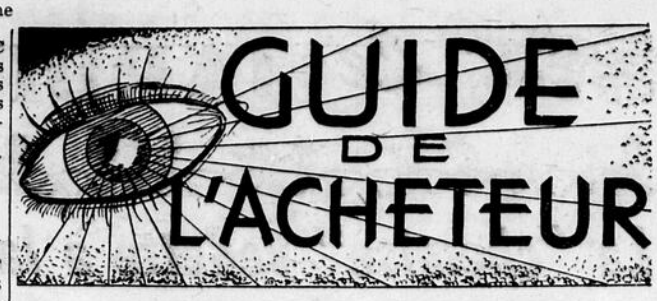

A VENDRE

Garage situé angle Route Trans Canada No. 2 et St-Magloire Bon poste d'affaires. Bonne clientèle. S'adresser à C. P. 628 Montmagny ou Tel.: 90.

Bureau avec table à dessin et armoire bibliothèque sur le côté, très propre. S'adresser à Tel.: 519-w.

A LOUER

Logement situé près de la gare. S'adresser à Mme Lorenzo Fradette, 22, 7e Rue, Tél.: 57w.

Logement chauffé, 5 pièces plus chambre de bain. S'adresser à Philippe Giasson, Hotel St-Thomas, tél.: 1175.

Logement situé au Bon Conseil. S'adresser à: Gérard Coulombe, 38 St Louis, Tél.: 841

Un petit logement chauffé, S'adresser à 23 rue St-Thomas, Tél.: 498.

Logement 3 pièces plus chambre de bain situé près de l'église. S'dresser à 8 rue St Louis, tel: 856.

DEMANDE

Dames de tout âge, gagnez $2.00 et plus de l'heure en vendant AVON dans votre entourrage. Bon territoire libre à St-Raphaël, St-Pierre et St-François. Ecrire à AVON, C.P. 725, Montmagny.

Avez-vous un revenu en proportion de vos capacités? Beaucoup de gens qui pourraient obtenir un meilleur revenu sont "captifs" d'un petit emploi de routine qui offre très peu de sécurité. Leur emploi n'est pas certain si les conditions changeaient quelque peu. Si c'est votre cas, nous avons quelque chose de sécurité pour vous. Ecrivez immédiatement à la Compagnie J. R. Watkins, 350 rue St. Roch, Montréal, P. Q.

Logement 5 pièces situé à Montmagny. S'adresser à M. H. A. Dufour, Tel.: 877.

Personne pour accomplir travail de maison aisé. Expérience non exigée. S'adresser à Crown Ind., 8507W. 3 rd. Los Angeles 48, Calif.

Un bon territoire vous attend dans votre comté. Distribuez à commission généreuse nos produits dans votre entourage. Avantages illimités pour personne agressive. Aucun risque. Période d'essai de 30 jours. Nos spéciaux ouvrent toutes les portes. Familex, Dept. 3, Station C, 1600 Délorimieer, Montréal.

AUBAINES

$50.00 de réduction pour toute personne se procurant une machine à coudre complètement automatique Singer. Durée de l'aubaine, du 20 au 31 janvier. S'adresser à 52 rue St-eJean-Baptiste, Compagnie Singer, Tel.: 734.

Le trophée Lady Bing

(Suite de la page 14)

nadien aussi, 9; Red Kelly, Détroit, Glen Skov, Chicago et Brian Cullen, Toronto, 6; Larry Regan, Boston, et Andy Bathgate, Rangers, 5; Larry Popein, Rangers, Don McKenney, Boston et Gordie Howe, Détroit 3; Andy Hebenton, Rangers et Norm Ullman, Détroit, 2; Rudy Migay, Toronto, Alex Delvecchio, Détroit et Billy Harris, Toronto, un point chacun.

DR HENRI DALLAIRE
MEDECIN-CHIRURGIEN
ABSTETRIQUE — MALADIE DES ENFANTS
(Ancienne résidence de Mlle L. Catellier)
RUE JACOB — TEL.: 315 — CAP ST-IGNACE

Avant le Congrès International de Sherbrooke...

Le Club de Raquetteurs "Le Bûcheron" en pleine activité

L'activité intense que connaît ces derniers temps le Club "Le Bûcheron" va s'accroître encore au cours de ces prochains jours. On sait que lors de divers concours, notamment à celui de dimanche dernier, dans la Beauce, notre Club de Raquetteurs s'est brillamment comporté. Dimanche prochain, le 26 janvier, le Club a mis sur pied une grande parade de ses membres.

Tous ceux qui y prendront part auront droit d'assister gratuitement au Souper Canadien et à la soirée qui suivront. Deux jours plus tard, soit le mardi 28, ce sera la grande assemblée de tous les membres.

Mais la grande fête de nos raquetteurs, ce sera les 31 janvier, 1er et 2 février, alors qu'ils se rendront en foule au grand Congrès International des Raquetteurs qui se tiendra à Sherbrooke. Un train spécial partira de Montmagny le vendredi, 31 janvier, à 11 h. et 30 p.m. en direction de Sherbrooke. A Lévis, tous les raquetteurs de l'Union Locale rejoindront nos représentants à bord de ce train.

On a déjà procédé à des arrangements spéciaux pour la réservation des chambres à Sherbrooke. Le prix du billet est de $7, comprenant l'enregistrement, une assurance pour trois jours, etc. S'il y a des personnes intéressées par cette excursion à Sherbrooke (même si elles ne sont pas membres du Club) elles peuvent s'adresser au secrétaire, M. Noël Couillard, auprès de qui elles pourront obtenir des billets aux mêmes conditions. Les billets sont déjà en vente actuellement. Veuillez donc donner votre nom dès maintenant pour que les responsables puissent savoir le plus tôt possible le nombre de chambres qu'il faudra réserver, afin de satisfaire tout le monde.

Le corps de clairons et les coureurs sont priés de s'inscrire immédiatement en donnant leur nom à Martin Morin, Marius Blanchet ou à Léandre Gaudreau.

Qu'une foule nombreuse se rassemble sur le parcours de la parade et applaudisse vigoureusement le "Bûcheron", c'est un encouragement qu'il mérite ! M. V.

CETTE MESSE DE MINUIT...

A la dernière réunion du bureau de direction de la Société St-Jean-Baptiste de Montmagny, les directeurs ont été unanimes pour convenir combien le chant de la Messe de Minuit avait été digne de l'église St-Thomas de Montmagny.

A cet effet, ils ont passé la résolution suivante :

"Il est proposé par M. Edouard Bernier, secondé par M. Marcellin Normand, et résolu à l'unanimité, d'offrir, au nom des paroissiens de St-Thomas de Montmagny, des remerciements très sincères à nos concitoyens et concitoyennes, qui ont prêté bénévolement leur concours pour donner à la population, à l'occasion de la Messe de Minuit, du chant très bien exécuté et propre à rehausser le caractère religieux de cette cérémonie.

Au nom de tous les paroissiens, la Société St-Jean-Baptiste de Montmagny souhaite que ces personnes se réunissent plus souvent, et mêlent encore aussi agréablement leurs voix, au bénéfice de la paroisse."

Unité Sanitaire de Montmagny

Principales activités:

Lundi, 27 janvier
STE-LUCIE:
Au couvent, à 1 h. 30: Rappels de polio ou injections à commencer.

Mardi, 29 janvier
ST-PAUL:
2 hres: Clinique de bébés au village. — Rappels de polio ou injections à commencer.
CAP ST-IGNACE:
Clinique dentaire.
BERTHIER:
Soir: Cours par Mlle Madeleine Corriveau, e.h.

Mercredi, 29 janvier
N.-D.-DU-ROSAIRE:
2 hres: Clinique de bébés au village. — Rappels de polio ou injections à commencer.

Jeudi, 30 janvier
MONTMAGNY:
Unité Sanitaire: Clinique de bébés, de 2 à 4 heures.

Vendredi, 31 janvier:
ST-FABIEN:
2 hres: Clinique de bébés au village. — Rappels de polio ou injections à commencer.
MONTMAGNY:
Hospice: Clinique dentaire.

Dr Albert DUMAS, M.H.

Statistiques de la paroisse de St-Jean-P.-Joli

La paroisse de St-Jean Port-Joli compte actuellement 580 familles formant une population totale de 2,758 âmes dont 1415 majeurs et 1343 mineurs. Les communiants sont au nombre de 2300 et les non-communiants de 458. Il y a 650 écoliers qui fréquentent les écoles.

Au cours de l'année 1957, il y eut dans cette paroisse 95 baptêmes, 21 mariages et 23 sépultures dont 14 adultes et 9 enfants.

La FORD "58"

consacrée par un triomphal tour du monde

Une nouvelle étoile au ciel de l'Orient. La Ford "58" est la première voiture qui ait subi l'épreuve d'un tour du monde.

UNE VOITURE DE RÊVE À UN PRIX NETTEMENT RÉALISTE

Il n'y a jamais eu de Ford comparable à celle-ci! Faites-en l'essai et vous vous étonnerez que pareille merveille puisse se vendre à si bon compte. La plupart des gens lui attribuent un prix beaucoup plus élevé . . . et pourtant en 1958 Ford offre la voiture la moins coûteuse parmi les trois marques d'autos à prix modique.

Une ligne toute nouvelle. Il n'y a rien de plus nouveau dans le domaine de l'élégance. Voici la perfection de style qui a conquis Paris . . . les nouvelles lignes modelées dont la beauté n'a pas pâli devant la perfection classique d'Athènes. Au volant d'une Ford "58", vous provoquerez l'admiration et l'envie.

Le nouveau moteur V-8 Interceptor. Les plus grands fabricants au monde de moteurs V-8 ont mis au point pour 1958 un V-8 d'une unique nouveauté. L'alimentation de précision procure un surcroît de puissance tout en réduisant plus que jamais la consommation d'essence. C'est la Ford qui vous offre cette alimentation de précision — le plus grand perfectionnement apporté au V-8 en 25 ans.

La nouvelle Ford "58" allie donc l'élégance à l'économie. Beauté, puissance, performances hors pair, tout cela vous est offert au bas prix Ford. Alors, pourquoi payer davantage? Venez dès aujourd'hui prendre les clés de votre nouvelle voiture chez votre vendeur Ford.

Ces innovations font tout un monde de différence

Rien de plus nouveau que le nouveau moteur V-8 Interceptor de Ford avec alimentation de précision. Ce moteur développe jusqu'à 303 CV. Pour *moins* d'essence, vous obtenez *plus* de puissance, *plus* de souplesse. Le secret: c'est l'alimentation de précision, une innovation dans le système de carburation, d'alimentation et de combustion.

La nouvelle direction Magic-Circle de la Ford obéit au toucher du doigt. Rien ne roule mieux qu'une bille: voilà le principe selon lequel est construite la nouvelle direction Ford. Des billes à circulation libre, dans le mécanisme, suppriment virtuellement toute friction. C'est presque l'équivalent d'une direction "assistée".

Et sous tant de beauté: la structure Ford

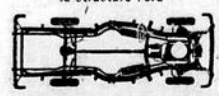

le secret de la suprématie Ford

Sécurité accrue par une robustesse nouvelle—consacrée par un triomphal tour du monde. Chaque Ford est construite en fonction de la fameuse structure Ford qui allie robustesse et beauté. Le solide cadre est soudé, renforcé et joint de façon à former un tout d'une résistance incroyable.

Le 6 cyl. Mileage Maker

Le 6-cyl. moderne le plus puissant au Canada— Le nouveau 6-cyl. Mileage Maker fournit une puissance et un rendement qu'on n'associe généralement qu'au moteur V-8. Un nouveau carburateur d'un agencement perfectionné améliore le mélange air-essence pour plus d'économie. De nouvelles soupapes à allumage contrôlé assurent un rendement supérieur avec de l'essence ordinaire. Tout cela, c'est la Ford "58" qui vous l'offre — la voiture la moins coûteuse parmi les trois marques d'autos à prix modique.

6-cyl. ou V-8... une merveille de conduite

VOYEZ UN VENDEUR FORD EDSEL

(Certains des dispositifs illustrés ou mentionnés sont "standard" dans certains modèles et disponibles moyennant supplément dans d'autres.)

CHABOT AUTOMOBILES INC.

ROGER CHABOT, PROP.

R. R. No 1 — TEL.: 612 — MONTMAGNY

Le Club "Le Bûcheron" se classe deuxième au Lac Beauport

Dimanche, le 12 janvier dernier, les coureurs du Club "Le Bûcheron", de Montmagny, se rendaient au Lac Beauport, au chalet du Club de Raquetteurs de l'Union Commerciale pour participer à une marche forcée de 3 milles. Tous les clubs de raqueteurs du district de Québec assistaient à cette réunion de l'Union locale de tous les clubs.

Les représentants de Montmagny ont bien figuré dans cette compétition en se classant deuxième. C'est l'équipe de l'Union Commerciale qui a remporté les honneurs de la course grâce aux efforts conjoint de leurs trois représentants, Laurent Giroux, qui a remporté la course en un temps de 26 minutes, 14 secondes et un cinquième; J. Denis et R. Noël se classant respectivement 3e et 4e.

Raymond Mathurin, du Club Le Bûcheron, s'est classé en seconde place, avec une marque de temps de 27 minutes, 21 secondes et deux cinquième. Marcel Mathurin et Georges Fontaines, deux Bûcherons, se se sont classés respectivement en huitième et neuvième pour permettre à leur équipe de terminer au second rang.

L'entraîneur pour le Club "Le Bûcheron" était Jean-Paul Clavet qui était assisté de Raymond Robin, tous deux membres du Club. La course s'est déroulée par une température idéale.

Dimanche dernier, cette même équipe a participé à une autre course de 3 milles à St-Georges de Beauce. Malheureusement nous n'avons pu obtenir le résultat de la marche.

L'équipe représentative du Club local se prépare maintenant pour participer à la marche forcée de 5 milles qui se déroulera à Sherbrooke, le 1er février prochain, lors du grand congrès international des Clubs de Raquetteurs. A l'avance, nous leur souhaitons bonne chance. — R. L.

Voici le classement des coureurs et des équipes dans cette marche forcée de 3 milles:

CLASSEMENT DES COUREURS

Joueur Club	*Temps*
1—Laurent Giroux, U. C.	26-14-1/5
2—Ray. Mathurin, Bûcheron	27-21-2/5
3—J. Denis, U. C.	27 22
4—R. Noël, U. C.	28-01-1/5
5—Cl. McCoy, Le Québecois	28-03-
6—Paul Caron, Bûcheron	
7—Henri Turcotte, Le Québecois	
8—Marcel Mathurin, Bûcheron.	
9—Georges Fontaine, Bûcheron.	
10—J.-L. Lessard, Le Québecois.	
11—J.-M. Filion, Le Citadin.	
12—M. Bédard, Le Québecois.	
13—J.-P. Gagnon, Le Citadin.	
14—R. Talbot, Le Citadin.	
15—M. Vézina, Le Québecois.	
16—J. Jobin, Le Québecois.	
17—A. Cantin, Le Citadin.	

CLASSEMENT DES EQUIPES

1—Union Commerciale
2—Le Bûcheron de Montmagny
3—Le Québecois.
4—Le Citadin, Arvida.

Sommaire des parties jouées cette semaine

DIMANCHE, 19 JANVIER

L'Isletville 4, Arts & Métiers 6

SOMMAIRE

Première période

1—L'Isletville: Marc Normand 0.53
2—L'Isletville: Sim. Gagnon 17.42
Puns: R. Langlois, 6.18; J.-M. Gauthier, 16.51.

Deuxième période

3—Arts: A. Masson, J.-M. Drouin 7.48
4—L'Isletville: E. Ouellet, M. Laberge, G. Boulanger 10.35
5—L'Isletville: E. Ouellet, Gh. Boulanger 11.02
6—Arts: Pierre Roy, Rod. Caron 14.19
Puns: P. Roy, 4.47; G. Boulanger, 4.47; S. Gagnon, 13.18; A. Masson, 13.18; M. Normand, 13.31.

Troisième période

7—Arts: Th. Gagnon, Denis Coneau 4.36
8—Arts: Denis Corneau, Th. Gagnon 4.56
9—Arts: Th. Gagnon 5.42
10—Th. Gagnon, André Masson 17.33
Puns: André Lemieux, 3.28; E. Ouellet, 3.28; A. Masson, 3.28; J.-P. Caron, 5.15; P. Roy, 5.15.

LUNDI, 20 JANVIER

A. Bélanger 3, J. O. C. 5

SOMMAIRE

Première période

1—JOC: Yvon Paquet, M. Nicole, A. Nicole 8.01
2—Bélanger: Ros. Bolduc, Marcel Bilodeau 14.07
3—Bélanger: Ros. Bolduc, Marcel Bilodeau 18.32
Pun.: Robert Normand, 19.23.

Deuxième période

4—JOC: Maur. Nicole, Yvon Paquet 5.35
5—JOC: Arm. Nicole, M. Nicole, Y. Paquet 7.16
6—Bélanger: Roger Gagné, R. Bernier, R. Bolduc 16.57
7—JOC: Michel Fortier, R. Normand, D. Blais 19.14
Pun.: Robert Normand, 15.56.

Troisième période

8—JOC: Maur. Nicole, R. Normand, F. Labrecque 14.17
Puns: F. Labrecque, 10.43; Ros. Bolduc, 11.16, 13.27 et 15.09; Robert Normand, 15.36.

MERCREDI, 22 JANVIER

St-Pacôme 2, Tanguay Autos 3

SOMMAIRE

Première période

1—Tanguay: J.-G. Paquet, Ray. Gaumond 8.23
Punition: Aucune.

Deuxième période

2—Tanguay: Y. Bélanger 13.53
Pun.: Guy Gaumond, 5.15.

Troisième période

3—St-Pacôme: Réj. Lévesque, M. Lévesque, G. Hudon 3.52
4—Tanguay: J.-C. Normand, M. Racine, G. Gaumond 10.37
5—St-Pacôme: J. Lizotte 12.50
Puns: G. Grenier, 13.20 et 19.50; A. Létourneau, 14.01; M. Lévesque, 14.01; R. Gaumond, 19.50.

Ligue Paroissiale St-Jean-P.-Joli

Une seule joute a pu être disputé cette semaine dans notre Ligue. La froide température, mêlée à de grosses bourrasques, a empêché les autres équipes de jouer. L'équipe du Collège, par une brillante victoire sur le Rousseau Métal, a quitté la dernière place avec une faible avance de 2 points. La partie se termina au compte de 9 à 3 dette par 3 buts et 2 assistan- avec Lucien Verreault en veces. Ce total lui permit de s'installer en 3e position des compteurs.

Il faut espérer que cette semaine d'autres joutes puissent permettre aux équipes d'améliorer leur position car la saison tire à sa fin. Les parties de fin de semaine nous causeront sans doute des surprises. Ne manquons pas de nous rendre en foule au Collège pour assister à ces joutes.

CLASSEMENT DES EQUIPES

	P.J.	G.	P.	N.	Pts
Coop. Agricole	7	4	2	1	9
Giasson & Frères	8	4	3	1	9
Collège	7	2	3	2	6
Rousseau Métal	6	2	4	0	4

CLASSEMENT DES PRINCIPAUX COMPTEURS

Joueurs Equipes	B.	A.	Pts
H. Fournier, Giasson	18	10	28
Lionel Dubé, Giasson	15	11	26
L. Verreault, Collège	11	14	25
J. Chouinard, Coop.	13	8	21
J.-M. Deschênes, Collège	9	10	19
Cl. Laurendeau, Collège	10	6	16
J.-P. Dubé, Collège	5	11	16
R. Thériault, Coop.	10	4	14
R. Paré, Collège	4	10	14
Cl. Crouinard, Coop.	5	8	13
B. Caron, Giasson	4	9	13
J.-P. Paré, Giasson	6	6	12
R. Robichaud, Collège	4	8	12
Fr. Directeur, Giasson	0	10	10
Ber. Robichaud, Coop.	5	3	8

HOCKEY

RESULTATS

Dimanche, 19 janvier
Tanguay vs St Pacôme (remise)
J. O. C. vs Tourville (remise)
L'Isletville 4, Arts & Métiers 6
Lundi, 20 janvier
A. Bélanger 3, J. O. C. 5
Mercredi, 22 janvier
St-Pacôme 2, Tanguay Autos 3
Jeudi, 23 janvier
J. O. C. 2, Tourville 4

PROCHAINES JOUTES

LIGUE INTERMEDIAIRE DE MONTMAGNY

Dimanche, 26 janvier
Tanguay Autos vs J. O. C. (A l'aréna de Montmagny)
Arts & Métiers vs L'Isletville
A. Bélanger vs St-Pacôme
Lundi, 27 janvier
St-Pacôme vs Arts & Métiers (A l'aréna de Montmagny)
Mercredi, 29 janvier
J. O. C. vs Tanguay Autos (A l'aréna de Montmagny)

Ligue NATIONALE

SAMEDI			
25	Chicago	à	Canadiens
	Rangers	à	Toronto
	***Détroit	à	Boston
DIMANCHE			
26	Canadiens	à	Détroit
	Toronto	à	Boston
	Rangers	à	Chicago
MERCREDI			
29	Chicago	à	Toronto
	Boston	à	Rangers
JEUDI			
30	Détroit	à	Canadiens

*** Indique joute TV l'après-midi à 2 h. P.M. (heure normale de l'est)

CLASSEMENT

LIGUE INTERMEDIAIRE DE MONTMAGNY

Clubs	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
J. O. C.	13	8	4	1	68	59	17
Arts & Mét.	12	5	5	2	81	69	12
A. Bélanger	13	5	7	1	57	65	11
Tanguay Aut.	12	4	7	1	56	66	9

Ligue NATIONALE

Clubs	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
MONTREAL	45	30	10	5	170	97	65
New York	46	19	19	8	123	129	46
Détroit	45	18	20	7	99	128	43
Boston	45	16	20	9	120	123	41
Toronto	45	15	21	9	122	128	39
Chicago	44	15	23	6	91	121	36

Ligue PROFESSIONNELLE

Clubs	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Chicoutimi	42	25	13	4	170	138	54
Shawinigan	44	22	19	3	173	160	47
QUEBEC	40	19	19	2	132	145	40
Montréal	39	16	19	4	123	119	36
Tr.-Rivières	45	15	27	3	112	147	33

Ligue AMERICAINE

Clubs	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Hershey	45	24	15	6	152	126	54
Cleveland	43	23	17	3	146	97	49
Providence	45	20	18	5	145	135	45
Buffalo	42	18	22	2	131	157	38
Rochester	42	16	21	5	123	152	37
Springfield	45	15	23	7	135	165	37

Ligue METROPOLITAINE

Clubs	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Section OUEST							
St-Jérôme	25	17	5	3	180	57	37
Snowdon	27	12	9	6	120	94	30
N.-D. Grâce	24	9	10	5	77	103	23
Lakeshore	25	0	22	3	58	168	3
Section EST							
St-Laurent	25	19	4	2	107	70	40
QUEBEC	21	12	7	2	101	78	26
National	24	8	12	4	65	81	20
Lachine	23	6	14	3	7	122	15

Les compteurs de la Ligue Intermédiaire

Joueurs	B.	A.	Pts	Pun.
Thomas Gagnon, Arts	22	13	35	0
Yvon Paquet, JOC	14	16	30	0
Rosaire Bolduc, B.	17	12	29	20
Gilles Fortin, T.	12	17	29	6
André Masson, Arts	11	18	29	23
J.-Guy Paquet, T.	12	14	26	20
Maurice Nicole, JOC	12	13	25	0
Maurice Racine, T.	17	7	24	2
Ricrard Bernier, B.	6	14	20	16
A. Nicole, JOC	8	10	18	0
Roger Gagné, B.	14	3	17	6
Bob. Normand, JOC	8	8	16	14
Léand. Bolduc, Arts	8	7	15	8
J. Fournier, B.	5	10	15	6
Pierre Roy, Arts	8	6	14	12
J.-Ls Pelletier, Arts	9	4	13	0
M. Fortier, JOC	6	6	12	10
Denis Blais, JOC	5	7	12	0
Eugène Leclerc, B.	7	4	11	7
Rog. Langlois, Arts	6	5	11	2
J.-M. Drouin, Arts	2	9	11	2
Donald Caron, B.	5	5	10	2
Ray. Gaumond, T.	5	5	10	12
Denis Corneau, Arts	1	8	9	2
A. Gaudreau, JOC	5	3	8	8
Guy Gaumond, T.	2	5	7	6
P.-E. Létourneau, JOC	4	2	6	4
J.-M. Gauthier, Arts	3	3	6	21
M. Bilodeau, B.	2	4	6	14
Jacques Paquet, B.	1	5	6	15
J.-C. Normand, T.	4	1	5	0
J. Caron, T.	1	3	4	16
Gérard Paquet, T.	1	3	4	7
D. Boulet, T.	0	4	4	4
Rol. Caron, JOC	2	1	3	7
J.-Ls Côté, JOC	1	2	3	6
F. Labrecque, JOC	1	1	2	12
Léo Messervier, JOC	0	2	2	2
J. Boulet, Arts	0	2	2	0
S. Leblanc, B.	0	2	2	0
M. Pelletier, T.	1	0	1	7
Geo. Morin, B.	1	0	1	2
Yvon Bélanger, T.	1	0	1	0
J.-C. Gaumond, JOC	0	1	1	4
Jul. Pelletier, Arts	0	1	1	0
M. Blais, T.	0	1	1	0
Fern. Gaudreau, B.	0	1	1	0
G. Fournier, T.	0	1	1	7
Rod. Caron, Arts	0	1	1	4
R. Fournier, JOC	0	0	0	2
M. Lacombe, T.	0	0	0	2
And. Létourneau, T.	0	0	0	12
J.-A. Messervier, B.	0	0	0	24
Guy Paquet, T	0	0	0	2
Y. Rousseau, A.	0	0	0	2
Jacq. Létourneau, B.	0	0	0	22

TRAVAIL DES CERBERES

Joueurs	PJ	PC	Bl.	Moy.
Rich. Fortin, JOC	13	59	1	4.53
J. Létourneau, B.	13	65	0	5.00
Guy Paquet, T.	9	51	0	5.64
Laur. Picard, T.	3	15	0	5.00
TOTAL Tanguay:	12	66	0	5.50
Y. Rousseau, Arts	7	44	0	6.38
Rén. Jean, Arts	4	17	0	4.25
Ant. Clouston, Arts	1	8	0	8.00
TOTAL ARTS:	12	69	0	5.75

ATTENTION!

NOTE:- La joute J. O. C. - Tourville n'est pas comprise dans le classement des compteurs mais la moyenne du gardien de but du JOC est compris.

LE TENNIS SUR-TABLE

PING-PONG

par RAYMOND RHEAUME

Deux matchs ont été disputés hier soir dans la Ligue de Tennis sur Table de Montmagny. Mais aucun club n'a subi un gain ou une défaite assez forte pour changer le classement.

Les deux autres matchs ont ou au début de la semaine prochaine été reportés en fin de semaine chaine.

Hier soir au Centre Civique, le Fréchette l'a emporté 11-10 sur le Daveluy; le point décisif fut gagné à la dernière minute de jeu de la dernière partie. Une joute qui fut très intéressante.

Par contre au local du Syndicat Catholique du Textile, le Marois l'emporta 13-8 sur le Léclerc qui décidément n'est pas favorisé de "dame chance" à tout les points de vue.

Dimanche dernier, le Fréchette l'emporta 13-8 sur le Leclerc alors que le match avait été reporté. Egalement dans un match reporté, le Daveluy subi la défaite 10-11 aux mains du Marois dans le local du Syndicat Catholique du Textile, lundi soir dernier.

Voici le classement en date d'aujourd'hui:

CLASSEMENT

	PJ	PG	PP	%
Nicole	84	57	27	67.8
Lavallée	84	57	27	67.8
Côté	84	53	31	63
Fréchette	105	61	44	58.
Daveluy	105	51	54	48.5
Marois	105	50	55	47.5
Talbot	84	26	58	30
Leclerc	105	25	80	23.8

Les programmes à l'affiche de la semaine prochaine sont:

Jeudi. 30 janvier

B	Nicole	vs	Leclerc S
S	Marois	vs	Talbot B
C	Fréchette	vs	Lavallée L
L	Côté	vs	Daveluy C

Une demande de renfort de la part du Leclerc et du Talbot sera considérée par la direction qui verra à rendre une décision qui sera, nous l'espérons, favorable aux équipes et à la Ligue.

Un amendement pourrait également être apporté à la constitution, à l'effet que les huits équipes participeraient aux éliminatoires au lieu de six tel que prévu.

Au revoir, à la semaine prochaine.

Le trophée Lady Bing

C'est le fameux petit compteur de buts des Rangers, Camille Henry, qui mène le bal pour le trophée Lady Bing après une demi-saison. Camille s'est vu allouer 52 points lors du vote pris pour choisir "le joueur qui a été le plus gentilhomme tout en affichant une rare habileté". Don Marshall, des Canadiens, a décroché la seconde place avec 23 points tandis que Dean Prentice, des Rangers, vient au 3e rang avec 19 points. Plusieurs autres joueurs ont également reçu des votes. Ce sont, dans l'ordre: Henri Richard, des Canadiens, 15; son frère Maurice, du Ca-

(Suite à la page 12)

FEV. 1-18 1958

PRINCIPAUX EVENEMENTS

Sam. 1 fév. (après-midi) Courses de chiens — Courses de chevaux (soir). Ouverture officielle du Carnaval et inauguration du Palais de Glace par Son Excellence le Gouverneur du Canada. Soirée d'Ouverture.

Dim. 2 fév. (après-midi) 3ième et dernière épreuve du Derby International d'attelages de chiens. Courses de chevaux. (Soir). "Carnavalade". — Spectacle au Colisée avec vedette internationale.

Lun. 3 fév. (Soir). "Carnavalade", proclamation et couronnement de la Reine du Carnaval.

Sam. 8 fév. (Après-midi). Concours de ski du Carnaval au coeur de la ville. (Soir). Bal Populaire (travesti) au Colisée.

Dim. 9 fév. (Après-midi). Grande parade du Carnaval.

Mar. 11 fév. (Soir). Fête de nuit des skieurs au Lac Beauport.

Ven. 14 fév. (Soir). Grand Bal de la Régence au Château Frontenac.

Sam. 15 fév. (Soir). Grande parade du Carnaval.

Dim. 16 fév. (Après-midi). Course en canots à glace à travers les glaces du St-Laurent. (Soir). Danses populaires au Palais de Glace.

Lun. 17 fév. (Soir). Soirées carnavalesques et gastronomiques dans les principaux hôtels et restaurants.

Mar. 18 fév. (Soir). Feu d'artifice du Carnaval. — Danses au Palais de Glace.

Pour d'autres renseignements, proramme complet, écrivez — OFFICE MUNICIPAL DU TOURISTE — C.P. 7 — Québec 4

SPORT-O-RAMA

Par RAYMOND LEVESQUE

Il ne reste plus que six joutes pour deux clubs de la ligue Intermédiaire de hockey et cinq pour les deux autres clubs, à disputer d'ici la fin du calendrier de 18 parties cédulées. Nous sommes donc de plus en plus rapproché vers les séries éliminatoires de fin de saison. Si nous jetons un coup d'oeil sur le classement de la ligue, il est permis de voir déjà se dessiner le championnat de la cédule régulière et de prédire que le club J. O. C. remportera la palme. Il est à espérer que notre prédiction s'avérera juste.

— ★ —

Cependant la cédule régulière n'est pas terminé et les autres clubs de la ligue peuvent venir déranger nos calculs. Les clubs Arts et Métiers et A. Bélanger demeurent dans la lutte et tout espoir n'est pas perdu. Seul le club Tanguay Autos n'a réellement pas l'opportunité de terminer en première place du classement mais il n'est pas dit qu'il devra terminer dans la cave du classement. Attendons pour voir ce qui surviendra dans les quelques semaines à venir.

— ★ —

Croyez-le ou non, le B. Bélanger Ltée, de l'instructeur Roger Corneau a enregistré sa sixième défaites consécutives cette semaine quand le J. O. C. l'a emporté par 5 à 3, lundi soir dernier à l'aréna local. Le A. Bélanger n'a pas connu la victoire dans les sept dernières joutes auquel il a pris part. Vraiment ça va mal et le club semble être tombé dans un "slump" qui empêche les joueurs de compter plus de buts afin de l'emporter. Il y a également Jacques Létourneau, dans les filets du club, qui cause un point d'interrogation. Nous ne voulons pas le blâmer pour les défaites de son club car nous connaissons sa réelle valeur de gardien de buts mais il se peut qu'il passe par une mauvaise période et ne se trouve pas à son meilleur à cause de sa bonne condition. A tout événement, il est à espérer que l'instructeur Roger Corneau trouvera les remèdes nécessaires pour réussir à marquer des buts et ainsi l'emporter.

— ★ —

Le club Tanguay a peut-être joué sa meilleure partie de la saison jusqu'ici quand il a remporté une belle victoire de 3 à 2, mercredi soir dernier, à l'aréna local sur le St-Pacôme. Cette victoire a permis aux protégés du pilote Maurice Tanguay de se rapprocher à seulement 2 points des détenteurs de la troisième position, le A. Bélanger. Il semble que le club Tanguay va demeurer dans la lutte jusqu'à la fin pour tâcher de ne pas terminer dans la cave du classement.

— ★ —

Un nom qui revient souvent dans le sommaire des joutes, le scientifique joueur Thomas Gagnon, du club Arts et Métiers, a conservé cette semaine la tête des compteurs de la ligue Intermédiaire de hockey. L'habile manieur de bâton a fait un léger progrès et il conserve une avance de 5 points sur son plus proche concurrent, Yvon Paquet, du JOC, qui a 30 points. Trois joueurs se partagent la troisième position chez les compteurs, avec 29 points chacun. Ce sont Rosaire Bolduc, du Bélanger, Gilles Fortin, du Tanguay et André Masson, des Arts.

— ★ —

Thomas Gagnon, du club des Arts et Métiers, a été le premier joueur à atteindre le total de 20 buts cette saison. Il a fait allumer la lumière rouge à 22 reprises jusqu'ici et il domine dans ce département. Son coéquipier de ligne, André Masson domine en ce qui regarde les assistances, avec 18 à son crédit.

— ★ —

Nous avons rencontré au début de la semaine le président de la ligue Intermédiaire de hockey, M. Jean-Noël Blouin, qui nous a révélé qu'il songeait à avertir les arbitres de son circuit de se montrer plus sévères à l'avenir en ce qui regarde les infractions au jeu lors des joutes de hockey. Sans vouloir critiquer les arbitres qui font un travail admirable, ils ne sont pas assez sévères et laissent passer plusieurs petits incidents. Nous avons suggéré au président de mettre en vigueur les derniers règlements établis et qui sont en force présentement dans la ligue Nationale. Il est vrai que les joueurs ne peuvent payer une amende jouant bénévolement mais la suspension d'une partie ou deux les fera réfléchir et empêchera les discussions inutiles. Les éliminatoires approches et les arbitres devront user de toute leur autorité car ils auront fort à faire dans les séries et ainsi ils conserveront toujours la maîtrise du jeu. Ceci aura pour but également de les protéger davantage.

— ★ —

En dernière heure, nous apprenons que que club J. O. C. de l'instructeur Maurice Nicole a subi la défaite hier soir, jeudi, à Tourville contre le club de l'endroit qui l'a emporté par 4-2. Le J. O. C. a joué de malchance contre le puissant Tourville lorsqu'il a contribué à leur victoire en y laissant pénétrer deux rondelles par ricochet dans les filets de Fortin. Yvon Paquet et Armand Nicole ont compté les deux buts du J.O.C. Cette défaite laisse quand même le J. O. C. en tête du classement avec une avance assez confortable de 5 points. Nous ferons paraître le sommaire de cette partie dans notre prochaine édition. Cette dernière devait être jouée dimanche dernier a été remise à jeudi soir.

— ★ —

D'après les dernières nouvelles émanant de la Canadian Arena, il semble que le populaire Maurice "Rocket" Richard n'a pas fini d'étonner tout le monde, car son retour éventuel au jeu à la fin du mois se précise de plus en plus! Tout le monde est anxieux de voir de quelle façon il va fêter ce retour qui pour plusieurs pessimistes était moins que certains en vertu de la gravité de la blessure dont il fut victime. Le Rocket qui a déjà chaussé les patins et a vu à se mettre en bonne condition commencera la semaine prochaine à suivre les pratiques régulières du Tricolore.

— ★ —

Les fous ne sont pas tous enfermés. On en a eu une preuve cette semaine quand nous avons lu au cours de la semaine un compte-rendu d'une séance de lutte qui avait eu lieu à New-

(Suite à la page 12)

Une rencontre fort excitante á l'affiche dimanche après-midi, à l'aréna local

Tanguay Autos vs J. O. C.

Par RAYMOND LEVESQUE

Dimanche après-midi, à l'aréna de Montmagny, à 2 h. 30, une autre joute intéressante attend les amateurs de hockey de notre ville et la région. En effet, le club Tanguay Automobiles de l'instructeur Maurice Tanguay qui a connu récemment de beaux succès sera opposé au puissant club J. O. C. de l'instructeur Maurice Nicole, dans une joute régulière de la ligue Intermédiaire de hockey du président Jean-Noël Blouin.

Seulement la présence de ces deux équipes en dit déjà long sur l'issue de cette rencontre et on peut s'attendre à une joute fort excitante quand on connait présentement la situation de ces deux clubs. Le puissant J. O. C. tentera de l'emporter pour essayer de consolider son emprise en tête du classement tandis que le Tanguay fera tout son possible afin de l'emporter afin de quitter la cave du classement et la céder à un autre club. Il est à seulement 2 points des détenteurs de la troisième position et une victoire leur permettrait de rejoindre le A. Bélanger. De plus, le Tanguay a l'avantage d'avoir une partie en mains sur le club de l'instructeur Roger Corneau qui a une partie de plus de jouer.

Comme on peut le constater, cette rencontre est de la plus haute importance pour les deux équipes et ont peut s'attendre déjà à une partie chaudement disputée.

Les amateurs de hockey qui se rendront à l'aréna dimanche après-midi peuvent être assuré d'assister à un bon spectacle et en avoir pour leur argent. A mesure que la saison avance les rencontres prennent beaucoup d'importance pour les clubs car il y a des honneurs à conquérir.

Pendant ce temps, les clubs A. Bélanger et Arts & Métiers se rendront respectivement à St-Pacôme et L'Isletville pour y disputer une joute régulière de la ligue, cédule inter-ligues, contre le club de ces derniers endroits. Ils sont confiants de revenir en otre ville avec chacun une victoire. Nous leur souhaitons donc un heureux voyage et fructueux retour.

Lundi soir, à 8 h. 30, l'équipe St-Pacôme sera en notre ville pour y rencontrer le club des Arts & Métiers et mercredi soir, toujours à la même heure, deux clubs locaux, le J.O.C.

(Suite à la page 12)

BIENTOT A MONTMAGNY . . .

Un spectacle sans précédent

Six grands artistes sur scène. — Une belle initiative des Jeunesses Musicales. — COMEDIE lyrique et opéra-bouffe. — De la musique, du chant et de la danse.

C'est mardi, le 11 février prochain que les Jeunesses Musicales du Canada auront le plaisir d'offrir à tous les membres du Centre de Montmagny et à toute la population de la ville et de la région, un grand concert d'un genre encore jamais présenté chez nous. Il s'agit en effet d'un spectacle d'opéra comique par les artistes de l'opéra de Poche Français. Des chanteurs réputés tels que Henri Payrottes baryton, de l'opéra Comique de Paris et Denise Dupleix, soprano de l'Opéra de Paris, assistés des non mons réputés artistes Michel Fauchey, ténor, Monica Schellino, danseuse, Jacqueline Poirier, pianiste, et Jacques Lalande, conférencier et régisseur, présenteront deux opéras comiques: LE VENTRILOQUE et LE TELEPHONE.

LE VENTRILOQUE est une comédie lyrique et chorégraphique en un acte, oeuvre de Marcel Landowski et Arnold; musque de Marcel Landowski. La musique de LE TELEPHONE, opéra bouffe en un acte, a été écrite par GianCarlo Menotti et la mise en scène a été montée par Pierre Barthelemy.

En considération de l'importance de ce concert, les Jeunesses Musicales ont décidé, dans le but d'en faire profiter le plus de mélomanes possible, d'accepter également ceux qui, au début de sa saison de concerts, auraient omis de se procurer leur carte J. M. C.; ceux-ci pourront donc assister à ce spectacle unique à Montmagny, pour la somme modique de $1.50. Les places sont cependant limitées en vertu du grand nombre de membre, lesquels seront d'abord acceptés. Les premiers arrivés seront donc les premiers servis. Qu'on se le dise.

Décès de M. Joseph Nicole, doyen de Montmagny

Le 12 janvier, à l'âge de 97 ans et 2 mois, est décédé M. Joseph Nicole, époux de feue dame Marie Boulet.

Il laisse dans le deuil, ses filles: Mme Hébrahim Minville (Auréa), de St-Mathieu de Montmagny; Mme Sylvio Blais (R.-Aimée), de St-Pierre; sa soeur, Mme Hermus Boulet, de St-François; son beau-frère, Mgr Auguste Boulet, P.D., du collège Ste-Anne-de-la-Pocatière; sa belle-soeur, Mlle Alice Boulet, de St-François; sa belle-fille, Mme Jean-Marie Nicole, de Montmagny; ses gendres, MM. Sylvio Blais, de St-Pierre; Hébrahim Minville, de St-Mathieu de Montmagny; ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Il était l'oncle de MM. les abbés Fernand Nicole, aumônier à l'hôpital St-Sacrement, de Québec; Ernest Arsenault, curé de St-Camille; Antonio Arsenault, de St-Camille; Luc Arsenault, de St-Damien; Rév. Père Albert-Marie Arsenault, O.P., du Vermont M. et l'abbé Jos. Campagna.

Les funérailles eurent lieu samedi le 18 janvier dernier, en l'église St-Thomas.

Nos sincères condoléances à la famille éprouvée par ce deuil.

REMERCIEMENTS

Mme Georges Robin et sa famille, M. et Mme Edouard Morin, remercient tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de Mme François Marois.

Marche de 145 milles par deux raquetteurs de Québec pour assister au congrès à la fin du mois dans la ville de Sherbrooke

Ce sont deux porte-couleurs du club "Union Commerciale" de la Vieille Capitale. — Sanction accordée par l'Union Canadienne des Raquetteurs. — Alfred Letarte et Jacques Roberge prendront six jours pour s'y rendre.

Les intéressés peuvent présentement se rendre compte que le congrès international des raquetteurs approche. En effet, nous apprenons de la part de M. Raoul Charbonneau, secrétaire-trésorier du Comité International du Sport de la Raqpette et de l'Union Canadienne des Raquetteurs, que deux marcheurs, membres du club de raquetteurs "Union Commerciale" de Québec se rendront au congrès en marchant de Québec à Sherbrooke. Ces deux raquetteurs sont Alfred Letarte et Jacques Roberge du club mentionné dont le président est M. Henri Paré.

En annonçant cette nouvelle, M. Charbonneau a déclaré que ces fervents raquetteurs ont obtenu la sanction de l'Union Canadienne des Raquetteurs pour accomplir cette longue marche.

La demande de sancion a été faite à M. Charbonneau par M. M. E. Lapointe, le secrétaire du club "Union Commerciale" au nom des deux marcheurs. Letarte et Roberge assisteront à la messe avant leur départ en l'église St- Pie X, où il demanderont au curé de cette paroisse de bien vouloir signer leur carnet de route. Ces deux raquetteurs accomplissent cet exploit dans le simple but d'attirer l'attention du public sur le fait que le congrès international des raquetteurs aura lieu à Sherbrooke le 31 janvier ainsi que le 1er et 2 février prochains.

Voici maintenant l'étinéraire que suivront ces deux raquetteurs pendant leur randonnée:

Départ de Québec dimanche matin, le 26 janvier pour marcher une distance de 25 miles pour se rendre à Ste-Agapie. Ils partiront de Ste-Agapie le lundi 27 janvier pour se diriger vers Plessisville où ils arriveront après un trajet de 35 milles. Il quitteront Plessisville le mardi matin, 28 janvier pour marchr jusqu'à Victoriaville, soit une distance de 16 milles. Ils repartiront de Victoriaville, le mercredi matin, 29 janvier pour filer vers Danville soit à 25 milles de là. Le jeudi matin, 30 janvier ils s'en iron vers Windsor Mills. La distance ici sera de 22 milles Le vendredi matin ils seront sur la route pour marcher jusqu'à Sherbrooke afin d'arriver à temps pour l'ouverture du congrès qui aura lieu le même soir. Pendant la randonnée du dimanche 26 janvier au vendredi 30 ils seront surveillés par les raquetteurs de Québec, Victoriaville et Sherbrooke. Nous souhaitons bonne chance à ces deux valeureux raquetteurs pour leur magnifique esprit sportif.

La parade des dix sous 1958: espoir des victimes de la polio

La réhabilitation des victimes de la polio continuera d'être un lourd fardeau pour le Chapitre du Québec de la Fondation Canadienne Contre la Poliomyélite, en dépit du programme de vaccination Salk, qui est un préventif contre la polio paralysante, mais est impuissant pour les cas antérieurs au vaccin, et la Parade Des Dix Sous est la seule source de revenus du Chapitre.

Le réentraînement des muscles qui ont été rendus inactifs par la polio, l'orientation, afin de rendre les patients capables de vivre de leur travail, assistance économique durant les longues périodes de chômage forcé, tout ceci et autres phases onéreuses de réhabilitation, ont coûté $113,000 au Chapitre du Québec e n1957.
Les demandes au Chapitre seront plus grandes cette année.

Le programme de vaccination Salk, pour adultes, conduit avec le Ministère de la Santé Provincial fournissant le vaccin, coûtera environ $50,000 au Chapitre durant 1958.

Quand on réalise que le programme de réhabilitation pour 10 patients de la polio coûte et même dépasse ce montant, les dépenses pour vaccin préventifs sont plus que justifiées.

Cependant, des cas antérieurs au vaccin qui ont besoin de programme de réhabilitation, mais qui dans la plupart des cas n'ont rien reçu durant les récentes années, sont découverts par un relevé conduit par le Chapitre avec la co-opération des Unités Sanitaires provinciales.

Le Relevé est presque complet dans un rayon de 50 milles de Montréal et a déjà mis à jour 1,000 cas ayant besoin d'assistance. Il est prévu qu'à la fin de 1958 toutes les localités en-deça de 100 milles de Montréal auront un relevé des cas, et nous espérons que d'ici l'année prochaine la Province entière aura été visitée.

L'augmentation des cas, suivant le relevé, a porté aux livres du Chapitre, le nombre à 2,000. Afin de fournir la réhabilitation à ces cas, et pour défrayer le coût du programme de vaccination Salk, le Chapitre cherche à obtenir un montant de $125,000, dans la présente campagne.

La réalisation de cet objectif fournira les moyens de mettre un frein à la Polio dans la Province deQuébec pour au moins une autre année. Ceci sera une autre victoire dans la longue bataille, qui, avec des moyens suffisants, peu, être gagnée.

VOTRE ASSURANCE-VIE ACTUELLE PERMETTRAIT-ELLE À VOTRE FAMILLE DE VIVRE CONVENABLEMENT?

Si non, vous feriez bien de consulter un représentant

SUN LIFE

RENE ADAM
Représentant
L'Islet, P.Q. — Tél. : 29-s-3
SUN LIFE DU CANADA

MONTMAGNY TIRE SHOP
RUE ST-JEAN-BAPTISTE TEL.: 613-s-11
Spécialité de pneus neufs Dunlop et de pneus d'hiver Cylinder Traction Rib.
Vulganisation — Ressemelage
Vente de pneus usagés de toutes grandeurs

Inutile de payer de $250 à $300 pour un appareil acoustique dissimulé de première qualité.

ZENITH offre l'appareil acoustique le plus en demande au monde, d'une qualité supérieure, petit, léger et dissimulé, au prix de $65 à $165

Elle porte son appareil acoustique Zenith sur une élégante et légère monture de lunettes.★

Il porte son appareil acoustique Zenith entièrement à l'oreille. Pas de cordon encombrant. On le remarque même moins que des lunettes.

Voyez-les . . . Aujourd'hui

Garantie de remboursement dans les 10 jours.
Garantie d'un an — Contrat de service de 5 ans.
Paiements faciles.

PHARMACIE BERGERON
50, rue St-Jean-Baptiste, Montmagny. — Tél. : 3 3 3
10 jours d'essai. - Satisfaction garantie ou argent remis.
★Les verres de lunettes et service professionnels se rapportant à cet appareil ne peuvent être obtenus que chez votre ophthalmologiste ou opticien.

Pour les constructeurs et les bricoleurs
Bois et matériaux de construction. — Contreplaqués de merisier et B. C. Fir.
Spécialité: portes en merisier au meilleur prix du marché.
ARMAND NICOLE
21, rue St-Pierre.
C. P. 424 — Tél. : 253
En face de l'Ecole St-Mathieu

CINEMA TACHE
Mer. Jeu. Ven. Sam. - 22, 23, 24, 25 jan.
LE CALICE D'ARGENT
Couleurs
Jack Palance, Virgina Mayo
Dim. Lun. Mar. - 26, 27, 28 janvier
LES PONTS DE TOKO-RI
Couleurs
Willian Holden, Grace Kelly
LE GRAND ESSENTIEL
Sujet court Couleurs
Mer. Jeu. Ven. Sam. - 29, 30, 31 janvier
L'ENIGMATIQUE MONSIEUR D.
Robert Mitchum, Geneviève Page

CINEMA LAFONTAINE
Sam. Dim. Lun. - 25, 26, 27 janvier
LA RIVIERE DE NOS AMOURS
Kirk Douglas, Elsa Martinella
CINEMASCOPE, ADM.: .68¢

GRANDE SOIREE RECREATIVE, MARDI SOIR, LE 28 JANVIER, A 8 H. 30, A LA SALLE DE L'ECOLE BEAUBIEN - ENTREE GRATUITE